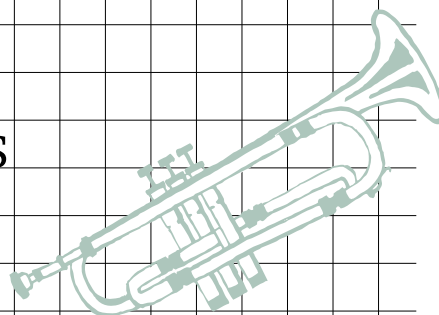




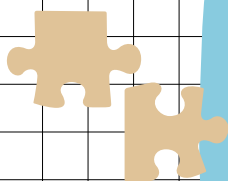
**GUIDE
DE
RES-
SOUR-
CES**

POUR LES ACTIONS
D'ÉDUCATION À

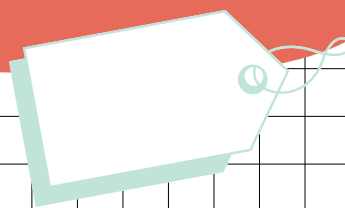
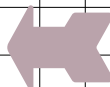


➔ **L'égaLiTé**

FiLLIES

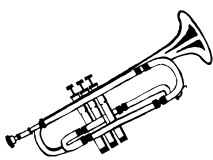


GaRçONs

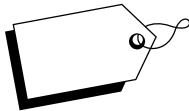


LÉGENDES

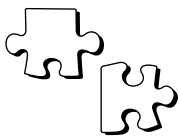
-  LITTÉRATURE ET PRESSE
POUR LA JEUNESSE
-  JOUETS ET JEUX
-  ACTIVITÉS CULTURELLES
ET ARTISTIQUES
-  ACTIVITÉS PHYSIQUES
ET SPORTIVES
-  ACTIVITÉS MULTIMEDIA
-  RELATIONS AFFECTIVES,
AMOUREUSES ET SEXUELLES
-  VIVRE ENSEMBLE
SANS VIOLENCE



État de la question



Références



Pistes d'action



Ressources



Conclusions

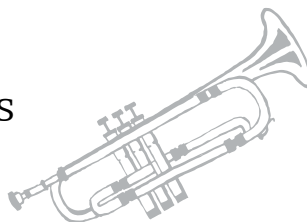


Concepts-clés



**GUIDE
DE
RES-
SOUR-
CES**

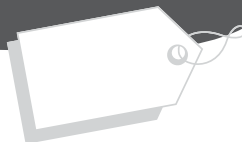
POUR LES ACTIONS
D'ÉDUCATION À



L'égaLiTé

FiLLES

GaRçONS



Observatoire de l'égalité femmes-hommes
Secrétariat général de la ville de Paris

ÉDITORIAL



FATIMA LALEM

**Adjointe au Maire de Paris en charge
de l'Égalité femmes - hommes**

Pour lutter contre les stéréotypes, il est impératif d'agir en direction des jeunes par des actions volontaristes de prévention des comportements sexistes. Sous l'impulsion du Maire de Paris, Bertrand Delanoë, j'ai donc engagé et renforcé cette politique de sensibilisation et de formation à l'attention des jeunes scolaires, qui touche dorénavant environ 20 000 collégiens par an.

Dans le même esprit, il est apparu essentiel de démultiplier les actions en direction de l'ensemble des professionnels et des acteurs qui sont amenés à côtoyer au quotidien la jeunesse parisienne, filles et garçons, au-delà de la communauté enseignante. Ainsi, depuis avril 2009, j'ai initié une démarche partenariale avec des professionnels associatifs et des centres de planification et d'éducation familiale afin de développer une logique d'actions cohérentes et complémentaires sur l'ensemble du territoire parisien, et de mutualiser les expériences et les bonnes pratiques.


Un premier grand rendez-vous s'est tenu en 2010, sous la forme des Etats généraux de la promotion des actions d'éducation à l'égalité et à la sexualité. En 2012, nous franchissons désormais une seconde étape, en publiant, à l'occasion de la seconde édition des Etats généraux, un outil concret, pragmatique et pédagogique, qui pourra servir de support à une démarche de formation en direction des professionnels.

En effet, ce guide vise à **sensibiliser tous ceux dont l'activité présente un lien avec les publics jeunes**, quel que soit le type de structure où ils opèrent: clubs de prévention, centres de loisirs, équipements sportifs, bibliothèques, crèches, associations de quartier...

Découpés en chapitres didactiques, ce guide aborde intelligemment toutes les thématiques dans lesquelles la persistance exacerbée de stéréotypes sexistes constitue un frein à l'épanouissement des filles et des garçons, ainsi qu'un facteur d'enfermement dans des rôles préétablis : la littérature et la presse jeunesse, les jouets et les jeux ; le sport, les loisirs et l'animation ; la publicité, les activités multimédia et leurs dérivés ; et les violences verbales et le sexisme ordinaire dans l'espace public.

Munis d'un tel document, les professionnels en contact avec la jeunesse seront plus avertis. Promouvoir une culture commune de l'Égalité et déconstruire les stéréotypes à l'œuvre, tels sont les compléments indispensables de leur mission au quotidien, pour faire progresser l'Égalité réelle entre les femmes et les hommes dans notre démocratie.

SOMMAIRE

› Éditorial de Mme Lalem, adjointe au Maire de Paris en charge de l'Égalité femmes - hommes	3
› Pourquoi et pour qui ce guide?	6
› Pourquoi éduquer à l'égalité?	8
 AGIR AU QUOTIDIEN	
1. LITTÉRATURE ET PRESSE POUR LA JEUNESSE	12
2. JOUETS ET JEUX	24
3. ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES	34
4. ACTIVITÉS MULTIMÉDIA	44
5. ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES	58
6. RELATIONS AFFECTIVES AMOUREUSES ET SEXUELLES	68
7. VIVRE ENSEMBLE SANS VIOLENCE	80
POUR NE PAS CONCLURE	94
MEMENTO	
› Obligations légales	97
› Concepts-clés	101
› Dates majeures en matière d'égalité des sexes	104
› Pionnières des 20 ^{ème} et 21 ^{ème} siècles	107

POURQUOI ET POUR QUI CE GUIDE ?

➡ **Parce que l'égalité de traitement, principe fondamental de la République Française, doit guider le travail des professionnel-les auprès des filles et des garçons.**

➡ Parce que vous vous posez peut-être des questions sur la mise en œuvre d'une culture de l'égalité.

➡ Parce qu'on continue trop souvent de penser que les garçons feront de meilleurs garagistes que les filles, qui, elles, préféreront s'occuper des bébés.

➡ Parce que les stéréotypes sont le terreau des discriminations et des inégalités.

➡ Parce que les inégalités se construisent, à notre insu, par petites touches, dans des situations anodines.


➡ Parce que les jeunesses d'aujourd'hui se sont transformées et que les vecteurs d'éducation se sont multipliés.

➡ Parce que vous cherchez à comprendre les évolutions de notre société concernant les publics dont vous avez la responsabilité.

➡ Parce que certain-es d'entre vous évoquent des difficultés à gérer au quotidien les relations entre les garçons et les filles, voire sont témoins ou confident-es de violences.


➡ **Parce que s'informer et échanger est une nécessité professionnelle pour interroger nos «idées reçues» et les dépasser.**

Ce guide est destiné aux professionnel-les de la communauté éducative qui encadrent, accompagnent et forment des enfants et des adolescent-es. Les parents peuvent être intéressés à le lire pour s'informer de la démarche d'éducation à l'égalité.

 Son originalité est d'aborder, de manière synthétique et concrète, à la fois sous l'angle de la théorie et de la pratique :

› cinq thématiques de loisirs : la lecture, les jeux et jouets, les activités culturelles et artistiques, les activités physiques et sportives, le multimedia;

› deux questions transversales qui peuvent se poser aux professionnel-les : les relations affectives et sexuelles, et la violence.

 Son objectif est de susciter une réflexion partagée et de proposer une démarche d'action commune afin d'agir au quotidien pour l'égalité.

Ainsi ce guide est une boîte à outils, facile à utiliser, composée de chapitres indépendants, chacun rassemblant

› **Un état de la question** des plus récentes recherches sur l'éducation des enfants et des adolescent-es, avec quelques références majeures de publications.

› **Des pistes d'action**

pour mener, au sein des équipes et avec les filles et les garçons, des activités déjà testées visant l'égalité.

› **Une sélection de ressources**

facilement mobilisables, de formations ou d'outils, d'associations ou d'institutions.

Le guide s'ouvre sur un **argumentaire pour une éducation égalitaire** et se termine sur un **memento pratique** : obligations légales, définitions de concepts-clés, dates majeures de la conquête des droits des femmes pour l'égalité, noms de pionnières des 20^{ème} et 21^{ème} siècles.

POURQUOI ÉDUCUER, À L'ÉGALITÉ

entre les filles et les garçons ?

1

› Ce n'est pas nous qui allons changer la société. En quoi cela nous concerne-t-il ?

Notre mission de professionnel-les de la communauté éducative s'inscrit dans les valeurs de la République qui prônent la liberté, l'**égalité**, la **laïcité** ρ. En vertu de ces principes, l'éducation consiste à donner, à toutes et tous, les possibilités de se développer en offrant des choix multiples pour grandir. Et cela, quelle que soit l'origine sociale ou culturelle, quel que soit le sexe. Dans cette perspective, nous devons agir contre toutes les **discriminations** ρ et pour l'**égalité** ρ.

2

› Qu'on le veuille ou non, il y a des différences entre hommes et femmes !

Il y a bien sûr des **différences** ρ entre les hommes et les femmes... comme il existe de nombreuses différences entre hommes, ou entre femmes, entre tous les êtres humains : la couleur de cheveux ou des yeux, la taille, l'apparence physique, etc. Dans le passé et jusqu'à aujourd'hui, malgré la loi, des différences ont été et sont utilisées pour justifier des **inégalités** ρ de traitement. Avoir les mêmes droits et être traité-e avec égalité n'abolit pas les différences. Égaux, nous restons chacune et chacun unique... et différent-e.

ρ : voir Concepts-Clés p102

3

› Personnellement je ne fais aucune différence entre garçon et fille.

Beaucoup d'entre nous veulent et pensent traiter de manière égale chaque personne, au nom du principe constitutionnel de **l'égalité** ρ. Cependant nous constatons que nous n'éduquons pas les enfants et les jeunes, de manière «neutre» : il persiste une **socialisation différenciée** ρ selon le sexe. Malgré nous, nous sommes pétri-es de **stéréotypes** ρ qu'involontairement nous reproduisons. En faisant, à notre insu, des différences entre les sexes, nous limitons les choix de chacun et chacune.

4

› Nos lieux d'accueil et nos activités sont mixtes, donc il n'y a pas de sexisme.

La **mixité** ρ est effectivement un principe de fonctionnement des lieux d'accueil de l'enfance et de la jeunesse qui s'est généralisé en France dans les années 1970, pour répondre initialement à des impératifs économiques de généralisation de la scolarisation. Si la mixité est une condition de l'égalité, elle n'implique pas l'égalité. La mixité ne se réduit pas à la co-présence. Par exemple, l'école met filles et garçons sur les mêmes bancs et continue de les orienter différemment. C'est pourquoi en groupes mixtes, il faut des mécanismes et processus pour construire un réel «vivre ensemble» égalitaire. Il est important d'organiser des espaces d'échanges entre filles et garçons pour qu'elles et ils puissent dialoguer sur ce qui les rapproche ou les sépare.

5

› Et si cela va à l'encontre du contexte culturel et familial?

Oui, la culture de l'égalité, comme de nombreux autres actes éducatifs, peut aller à l'encontre de convictions parentales. Mais dans le cadre du service public, ce sont les normes et les valeurs de la République qui guident nos actions éducatives, pour favoriser l'inclusion de tous les enfants et adolescent-es sans opérer de discriminations.

9

› Qu'est-ce qu'une éducation à l'égalité ?

Éduquer à l'égalité, c'est vouloir agir pour que les valeurs ne restent pas qu'un idéal, ou pire, un mot vide de sens. C'est faire cheminer une prise de conscience, pour lutter contre les **stéréotypes** et pour mettre en place des pratiques égalitaires au quotidien, dans l'observation et l'échange. Cela signifie concrètement examiner les modes de fonctionnement de l'équipe, qui sert de modèle aux jeunes, les activités éducatives proposées, les interactions adultes/jeunes ou entre jeunes ou entre adultes.

L'égalité réelle se construit au jour le jour, dès le plus jeune âge et dans les différents lieux d'accueil, avec un autre regard et une autre manière d'agir au quotidien.

10

› Mais alors comment faire ?

Il n'y a pas d'outil ou de recette miracle : c'est pourquoi ce guide vise avant tout à susciter et à orienter la réflexion individuelle et collective, en proposant une synthèse d'études récentes, des pistes d'action qui s'inspirent d'activités déjà testées, des ressources pour bâtir un réseau.

Commençons déjà à échanger pour partager nos savoir-faire et intégrer explicitement l'égalité dans le projet global de l'équipe. Développer une culture de l'égalité est un enjeu de taille : c'est une question de justice et de démocratie, dont garçons et filles bénéficieront sans exclusion.

1

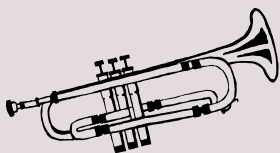
Agir au quotidien

LittÉrA- turE Et PresSe POUR LA jEuNeSsE

La lecture occupe une place privilégiée à la croisée de l'école et des loisirs. C'est une activité fortement valorisée. Ainsi littérature et presse jeunesse sont à la fois des productions culturelles et des outils d'apprentissage, non seulement de la lecture mais aussi d'une culture partagée. Elles transmettent des normes et des valeurs, il est donc légitime de les observer comme laboratoire de représentations du féminin et du masculin et d'en faire un instrument de la culture de l'égalité.

- › **Les livres et les magazines pour enfants et jeunes du 21^{ème} siècle témoignent-ils des récentes évolutions sociales ?**
- › **Invitent-ils à imaginer l'égalité ?**
- › **Comment l'activité de lecture peut-elle contribuer à construire une culture de l'égalité ?**





ÉTAT DE LA QUES- TION

Les écrits pour la jeunesse jouent un rôle majeur, aujourd'hui comme hier, malgré le développement d'autres médias, car ils sont considérés comme facteurs, gages et instruments de réussite scolaire, garants de l'accès à la langue et à la culture dominante. Non seulement ils familiarisent l'enfant avec l'écrit, mais ils accompagnent la découverte du corps et des émotions, des relations familiales et sociales du monde. En un mot, ils favorisent la **socialisation** ^ρ. D'ailleurs l'enfance est une phase de la vie importante pour les apprentissages de la lecture, et la période de la vie où on lit le plus. Très tôt les enfants disposent d'une bibliothèque personnelle (90% des 3-5 ans possèdent des livres adaptés à leur âge).

Grâce à l'école, les livres et les magazines touchent filles et garçons de manière assez équilibrée et presque toutes les classes sociales, du fait de l'inquiétude parentale en matière de réussite scolaire. Avec l'avancée en âge, les filles seront plus nombreuses à continuer à s'adonner à la lecture. Les thématiques se sexuent également : par exemple les journaux

de fiction attirent plus les filles, les documentaires, les garçons. Les maisons d'édition et de presse n'hésitent plus à sexuer leurs collections.

Agents de socialisation de choix, le livre et le magazine, comme d'autres objets de l'enfance, transmettent, de manière implicite ou explicite, consciemment ou inconsciemment, des habitudes mentales et comportementales, des règles et valeurs, qu'il est nécessaire de s'approprier pour s'intégrer dans la société. Par le biais des représentations portées par les nombreux personnages, une construction de la réalité est projetée dans ces écrits. C'est pourquoi, depuis toujours, les adultes sont attentifs aux écrits destinés aux enfants : littérature, presse ou manuels scolaires.

Fifi Brindacier, papa Ours et la princesse Finemouche

➔ Les personnages féminins dynamiques, pleins d'humour et d'imagination, ne sont plus des figures d'exception. Mais des études portant sur de vastes corpus montrent que, dans la littérature et la presse jeunesse, le masculin et le féminin ne sont pas encore sur un pied d'égalité.

Les garçons et hommes sont toujours plus nombreux numériquement (en général 60% de personnages masculins contre 40% de personnages féminins). De plus ils endossent plus souvent le costume du héros et bénéficient d'un large réseau de relations sociales. On constate donc un déficit de personnages de sexe féminin. Les filles sont plus souvent des personnages secondaires, développant moins de relations avec les autres personnages et encore moins entre elles, ce qui pourrait être source de solidarité et d'estime de soi.

Si les portraits de filles et de garçons peuvent sembler presque similaires (bien que les filles soient plus rares!), les portraits des adultes sont plus figés dans des rôles sexués clivés. Les femmes, non exclues de la sphère publique, sont essentiellement dans la sphère privée, alors que les hommes occupent les territoires du privé et du public et ont des activités professionnelles et extra-professionnelles plus diversifiées.

Hégémoniques en nombre, plus nantis en traits de caractères, activités, fonctions sociales, plus actifs, plus humains en quelque sorte, les personnages de sexe masculin apparaissent comme un neutre universel. Quant aux personnages féminins, ils apparaissent comme un cas particulier et figurent en quelque sorte une minorité de l'humanité. Dans les images des livres et des magazines, il suffit d'ajouter un attribut spécifique au personnage pour en «faire» un féminin : un bijou, un nœud sur la tête, une coiffure, une jupe, tandis qu'aucun attribut ne «fait» un homme ou un garçon.

Et qu'en savent les enfants ?

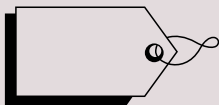
➔ Les enfants s'imprègnent des représentations des livres d'autant plus que les plus jeunes manipulent plusieurs fois les albums et les magazines et, qu'à leur demande, les adultes leur lisent souvent les mêmes ouvrages. Car la lecture est un mode de connaissance de soi, notamment des identités sexuées, et du monde, des autres et des relations entre les sexes, inestimable et intarissable. Ces représentations leur permettent d'accroître leur expérience de vie, sans prendre appui forcément sur un vécu. De plus, les lectures faites aux plus jeunes le sont souvent dans un contexte affectif, par exemple la lecture du soir au coucher, qui favorise l'imprégnation et le souvenir. Effectivement on constate que les enfants perçoivent les stéréotypes et sont en mesure de les restituer.

Une enquête européenne montre que filles et garçons identifient les messages sociaux, notamment grâce aux images. Ainsi une image d'ours sur un fauteuil fait dire à un enfant : «C'est le père. Il me fait penser à un père parce qu'un père, ça s'assoit comme ça pendant que la mère fait la cuisine ou... et lui il se repose. C'est l'ours qui me fait penser ça, avec le fauteuil.»

Même si les représentations, au fur et à mesure, vont se confronter à d'autres et à la réalité, elles peuvent avoir des effets durables sur les ambitions et les projets des enfants des deux sexes.

Que faire ? Ouvrir tous les possibles

➔ Faut-il donc jeter aux orties notre patrimoine culturel, collecté au cours des siècles alors que la valeur «égalité» n'avait pas encore cours ? Nous répondons sans ambiguïté par la négative à cette question ! Faisons en sorte de proposer une diversité d'écrits contenant de multiples modèles humains, afin que chacun et chacune se construise en fonction de ses désirs, et dans un rapport d'égalité avec les autres.



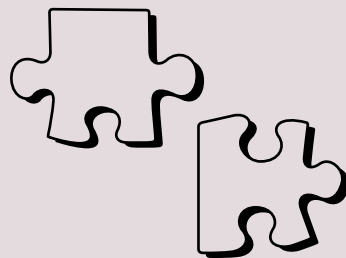
RÉFÉRENCES

- › Carole Brugeilles, Sylvie Cromer et Isabelle Cromer, «Les représentations du féminin et du masculin dans les albums illustrés ou comment la littérature enfantine contribue à élaborer le genre». *Population*, 57,2, 2002 (téléchargeable sur internet).
- › Nelly Chabrol Gagne, *Filles d'albums, Les représentations du féminin dans l'album*. Atelier du poisson soluble, 2011.
- › Anne Dafflon Novelle (dir.), *Filles-garçons. Socialisation différenciée ?* Grenoble, PUG, 2006.
- › Christine Détrez, «Il était une fois le corps... la construction biologique du corps dans les encyclopédies pour enfants», *Sociétés contemporaines* n°59-60, 2006.
- › Revue *Nordiques* n°21, Dossier «Filles intrépides et garçons tendres : genre et culture enfantine». Choiseul, 2010.

➤ D'autres publications en ligne

- › Espace ressources égalité des genres
<http://egalite-et-genre.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article44>

PISTES D'AC- TION



L'activité lecture vise, avec les livres et magazines, à construire des apprentissages, à développer l'imagination, à partager une culture commune, pour former de futur-es citoyens et citoyennes. Tout en continuant à choisir livres et magazines en fonction de leur qualité littéraire et artistique, voici quelques questions à se poser.

Observons nos pratiques

- › Qui lance l'activité lecture ?
- › Qui invite-t-on à venir raconter ou lire des contes ou des histoires ?
- › Qui incite-t-on à regarder des images ou à lire ?

➔ Prenons en compte :

- › **les paroles** des adultes et des jeunes : « elle aime lire, c'est normal, c'est une fille », « c'est un garçon, la lecture c'est pas son truc, il a besoin de bouger »
- › **les choix des encadrant-es** : que ce soit toujours une conteuse qui vienne dans une crèche, ou que jamais un animateur ne prenne en charge l'activité lecture
- › **la gestion des groupes** : qui participe à l'activité, comment sont organisés les groupes, comment réagissons-nous...

Les discours, mais aussi les silences, les pratiques transmettent, inconsciemment et spontanément, des messages aux filles et aux garçons sur les rôles sexués attendus dans la société. L'activité « lecture » ne devrait pas avoir « un sexe », du côté des adultes comme des enfants. Elle doit être prise en charge aussi bien par les hommes que par les femmes et s'adresser aux garçons comme aux filles.

Observons notre collection

de livres et de magazines

➔ Entre collègues -et/ ou avec les jeunes-, faisons le point sur les livres et magazines que nous proposons. Prenons-en au hasard une partie, une étagère par exemple.

1) Examinons concrètement

la variété de la collection

- › Y a-t-il un équilibre entre écrivains et écrivaines ? illustrateurs et illustratrices ?
- › Les ouvrages s'adressent-ils aux filles comme aux garçons ?
- › Y a-t-il presque autant de héros que d'héroïnes dans les titres ?
- › Comparons les images des héros et héroïnes sur les couvertures : du point de vue de leurs vêtements (styles et couleurs), de leurs postures, de leurs attributs ou activités...

2) Feuilletons les ouvrages et vérifions la diversité des modèles humains

➔ Avons-nous des livres ou des magazines avec :

- › Des personnages de sexe féminin qui n'ont pas systématiquement des nœuds dans les cheveux ou des habits traditionnels
- › Un père qui s'occupe de sa fille, qui peut être aussi fille unique ou aînée
- › Des filles ou des femmes, qui ne soient pas cantonnées au second rôle ou au rôle de victime
- › Une mère qui a un métier explicitement cité, éventuellement hors des secteurs traditionnels (soin, éducation, commerce, services)
- › Une mère qui joue avec ses enfants (et pas seulement qui les surveille)
- › Une femme qui ne soit pas forcément une mère ou une grand-mère
- › Un père qui fait la cuisine à ses enfants ou les accompagne à l'école
- › Des filles ou des femmes qui interagissent entre elles
- › Des personnages de sexe féminin dans l'espace public
- › Des parents ayant des activités des loisirs ou des activités domestiques ensemble
- › Des parents évoqués dans leur fonction parentale mais aussi dans leurs rôles professionnels
- › Des adultes de sexes différents qui coopèrent à égalité professionnellement

Bien sûr, la liste n'est pas exhaustive...

3) **Élaborons une grille de lecture**

➔ Pour «voir» d'un autre regard nos ouvrages et détecter les représentations manquantes, comparons les personnages de sexe masculin et de sexe féminin, en observant :

- › L'équilibre numérique des deux sexes, filles et garçons, hommes et femmes.
- › La variété des représentations iconographiques pour chaque sexe, notamment des animaux anthropomorphes.
- › La diversité, la combinaison, l'interchangeabilité : des qualités, des rôles dans l'histoire, des fonctions familiales, des métiers, des territoires investis, des attributs, des activités.
- › La diversification des types de relations, ainsi que leur nature.

Dans cette exploration de la collection

› Il ne faut pas oublier les documentaires car sous prétexte de «sciences», il peut y avoir des stéréotypes.

› Un ouvrage en soi peut ne pas être sexiste, mais l'ensemble constitué - malle lecture, liste de lecture, coin-bibliothèque - peut être finalement sexiste parce qu'il n'offre pas une diversité de modèles humains, enfants et adultes, ni une multiplicité de types de relations entre les personnages. Ce travail d'exploration peut conduire à rééquilibrer la collection.

N'hésitons pas à privilégier des livres qui témoignent de la volonté de montrer des situations novatrices ou inattendues pour les garçons comme pour les filles, pour les femmes comme pour les hommes.

Dévelop- pons le regard et l'esprit critiques

des enfants et des adolescent-es

➤ Les enfants et adolescent-es sont à même de comprendre, de repérer et de remettre en cause les stéréotypes. À nous de les y inciter et de les accompagner! Voici quelques consignes pour développer l'esprit critique et l'imagination et pour construire une culture de l'égalité.

1) Posons des questions

- › Comment est habillé le personnage ?
- › Qui est cet animal ?
- › Pourquoi ce père a-t-il l'air de ne pas savoir s'occuper des enfants ?
- › Où est donc la maman / le papa ?
- › Quelle est la profession de ce grand-père/ de cette grand-mère ?
- › Pourrait-on inverser les rôles ?
- › Est-ce comme cela dans la réalité ?

Et d'autres encore...

2) Imaginons la suite

➤ Commencer à raconter ou à faire lire une histoire et demander d'inventer la suite ou de modifier la fin.

3) Créons de nouvelles images, inventons d'autres histoires

➤ Faire décrire la manière dont sont représenté-es les filles et les garçons, les hommes et les femmes et demander d'inventer de nouvelles images de personnages.

Proposer de nouvelles coiffures, de nouveaux vêtements, de nouveaux accessoires.

Faire décrire les occupations des adultes, professionnelles et extra-professionnelles.

Trouver aux personnages de nouvelles occupations privées et publiques.

Proposer de nouveaux métiers.
N'oublions pas de féminiser!

Faire des montages à l'aide de découpages dans la presse ou les catalogues de jouets, et exposer ce qu'ils et elles aimeraient voir, vivre, devenir; ce qui ressemble à leur vie ou pas.

4) Lisons des ouvrages pour ouvrir le débat sur les stéréotypes et l'égalité

➤ Voulons-nous ouvrir le débat? Pour mieux connaître l'étendue de l'offre, voir la section Ressources.

Bref, échanger, débattre, imaginer, préparer le futur en autorisant les filles et les garçons à porter un regard critique sur les livres et les magazines.

DES RES- SOURCES



➤ Les bibliothèques Jeunesse de la Ville de Paris

› Bibliothèque jeunesse de L'Heure Joyeuse et les autres bibliothèques jeunesse de la ville de Paris, liste et catalogue sur <http://bibliotheque.equipement.paris.fr>

➤ Le Centre Paris lecture de la Ville de Paris

Pour connaître les travaux réalisés avec les bibliothèques, centres de documentation (BCD) et les espaces premiers livres de la ville de Paris (situés dans les écoles élémentaires et maternelles), les centres de loisirs et les classes lecture, visitez le site : <http://centre-lecture-bcd.com/>

➤ Les initiatives pédagogiques dans les académies de l'Éducation nationale

Le site Eduscol renvoie à de nombreux sites-ressources : <http://eduscol.education.fr>

2

Agir au quotidien

jOUets eT JeuX

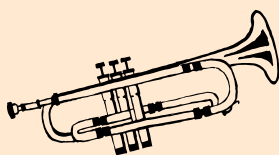
Se promener dans les allées de magasin ou feuilleter un catalogue de jeux et jouets permet de prendre conscience de la permanence d'une socialisation différenciée selon le sexe. Si l'on est une fille, on se doit d'aimer le rose, de vouloir être fée ou princesse, d'avoir envie de faire le ménage, ou de s'occuper de ses poupées. Les garçons sont censés se projeter en guerriers de tout temps bien équipés, du preux chevalier à l'androïde, et préférer les univers liés à la technique. Les jouets et les jeux sont ainsi la trace des rapports sociaux de sexe dans notre société.

› **Au 21^{ème} siècle, qu'est-ce que jouer ?**

› **Comment favoriser le jeu sans reproduire des stéréotypes et renforcer les inégalités ?**

› **Comment mettre en place un environnement qui favorise la mixité et l'égalité dans les jeux ?**





ÉTAT DE LA QUES- TION

Aujourd'hui l'offre de jouets et de jeux est immense. Pour les fabricants, les parents, les enfants, les jouets ont un sexe, de manière caricaturale à en juger par les catalogues ou l'agencement sexué des magasins de jouets. À l'exception, notamment pour le premier âge, de quelques jouets, comme les peluches, qui semblent mixtes. Le marketing joue un rôle amplificateur dans le renforcement de la bi-catégorisation des jeux et jouets selon le sexe. Les jeux et les jouets sont le reflet des valeurs et des activités des adultes, tant domestiques que professionnelles. Les attributions de jouets aux enfants par les adultes, les appropriations de jouets par les enfants, les interactions adultes/enfants permettent de rendre explicites les modèles sociaux sexués en vigueur. Ainsi les inégalités risquent d'être cautionnées.

Rayons rose et bleu pour rôles féminins et masculins

➔ Au rayon des jouets dits masculins, se retrouvent les voitures, les maquettes, mallettes de bricolage, tandis qu'au rayon «filles» on trouve des poupées, des ustensiles de cuisine et des trousse de maquillage, avec une couleur fétiche indéfectible : le rose ! Les jouets des garçons favorisent la mobilité, la manipulation et la compétition ; ceux des filles développent l'intérêt porté à soi et aux autres, à la beauté et la maternité. Les filles sont invitées à faire «comme Maman», injonction qu'on ne retrouve pas pour les garçons, invités plus largement à construire leur identité. Quand un objet fréquemment attribué aux «garçons» est proposé aux filles, c'est la marque et la taille qui renvoie au féminin, telle la «mini-Cooper», de couleur... rose !

On pourrait penser que les panoplies et les déguisements favorisent la transgression et/ou la diversification des rôles. En fait ils sont stéréotypés et cautionnent eux aussi les rôles sexués : aux filles la trousse d'infirmière, les robes de fée ou de princesse ; aux garçons, le sabre de pirate et la cape de Superman.

Des études ont pris également en compte la quantité et la diversité des jouets reçus. Les filles en reçoivent moins que les garçons, surtout au-delà de dix ans. Elles reçoivent alors des cadeaux, tels des bijoux, des cosmétiques, des vêtements.

Des injonctions à la conformité plus fortes pour les garçons

➔ Les enfants jusqu'à 4-5 ans sont enclins à utiliser les mêmes jeux et jouets. Mais le regard ou les conseils des adultes tendent à modifier leur comportement. Ils aiment alors ce qu'ils ont le droit de posséder et délaissent les jouets qui ne sont pas «les leurs». Les parents, avec des variations selon la classe sociale, témoignent des mêmes tendances ; les femmes sont cependant plus tolérantes et les hommes plus conformistes, notamment envers leur fils. Ainsi les filles reçoivent plus de jouets de l'autre sexe et s'approprient plus facilement les jouets de garçons. Une enquête auprès des ludothécaires montre une pression plus forte sur les garçons pour les orienter vers des jeux correspondant aux préjugés des adultes qui les entourent. Autrement dit, il est plus difficile pour un garçon de jouer à la poupée que pour une fille de jouer aux petites voitures.

Influence du groupe dans les espaces de jeux

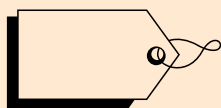
➔ Le poids du groupe social et la peur d'être stigmatisé-e, renforcent le phénomène d'assignation. Quand il existe des «coins poupées» et des «coins voiture», la répartition, quand tous les enfants sont ensemble, se fait en fonction du sexe et peu d'enfants osent échapper à la règle. Il se constitue ainsi des sortes de communautés sexuées, sous la pression

— des pairs et/ou des adultes. Dans les cours de récréation, les garçons utilisent plus d'espace et jouent en groupes plus importants. Par contre, les filles mettent en place des règles de jeu plus complexes, en y consacrant plus de temps. Cependant, lorsque les enfants échappent au grand groupe, elles et ils se permettent d'aller vers les jouets ou les espaces qui leur sont implicitement refusés.

Que faire ? Élargir l'espace ludique

➔ Les lieux collectifs d'accueil sont l'occasion d'élargir l'offre de jeux et de jouets et de proposer de nouvelles expériences ludiques. Le rôle des professionnel·les qui les encadrent est déterminant pour proposer aux enfants et aux jeunes de jouer avec des jouets et à des jeux, qui ne sont pas traditionnellement «de leur sexe». Ou au contraire pour les autoriser à délaisser les jouets qui leur sont traditionnellement impartis et en expérimenter d'autres.

— Outre les objets, il est important de s'intéresser aux pratiques ludiques : comment les unes et les autres jouent aux voitures, avec les poussettes, à chat, etc. ; qui joue avec qui... Ni la co-présence, ni l'aménagement de coins «cuisine» ou «garage» ne suffisent à encourager à jouer comme l'autre sexe ou avec l'autre sexe. Une réflexion peut être menée sur la dénomination, l'organisation et l'occupation des espaces pour diversifier les pratiques ludiques et développer ainsi créativité et inventivité.



RÉFÉRENCES

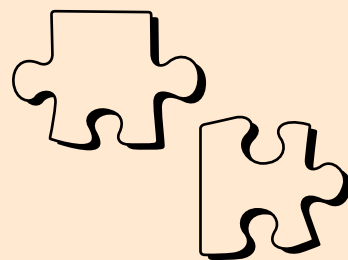
➤ Des publications

- *Cahiers du Genre* n°49, Les objets de l'enfance, L'Harmattan, 2010.
- Collectif, *Contre les jouets sexistes*, 2007, Editions L'Echappée.

➤ Des articles en ligne

- Association des ludothèques d'Ile de France (ALIF), Jeux2Genre : <http://www.lalif.org/Jeux2Genre/>
- *L'éduc' pop' en Ile de France* n°8, Dossier "Mixité et égalité : Le genre en question ou une question de genre?", CRAJEP décembre 2011 http://www.crajep-idf.org/fichiers/j8_crajep.pdf
- MixCité Rennes, «Le sexisme dans les jouets» <http://mixcite.rennes.free.fr/spip.php?article10>
- Sophie RUEL-TRAQUET, «Filles et garçons. Loisirs culturels et différenciation de genre dans l'enfance», *Actes du colloque Enfance et cultures : regards des sciences humaines et sociales*, 2010. <http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/actesi>
- Mona Zegai, «Trente ans de catalogues de jouets : mouvances et permanences des catégories de genre», *Actes du colloque Enfance et cultures : regards des sciences humaines et sociales*, 2010. <http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/actes/zegai>

PISTES D'AC- TION



Les activités ludiques, avec les jouets et les jeux, visent à distraire, à construire des habiletés, à faire interagir et coopérer avec les autres. Tout en continuant à choisir jeux et jouets en fonction des apprentissages et des compétences qu'ils permettent de développer, voici quelques questions à se poser.

Observons nos pratiques

- › Qui lance et anime les activités ludiques?
- › Comment est organisé l'espace de jeux?
- › Quand un enfant essaie de transgresser un stéréotype ou un rôle typiquement attribué à son sexe d'état-civil, que se passe-t-il?

➔ Prenons en compte :

- › **les paroles** des adultes et des jeunes :
 - «ce n'est pas un jeu de fille/de garçon»;
 - «venez ranger les filles»...
- › **les choix des encadrant-es** : comment se répartit la gestion des activités ludiques ; la question des stéréotypes et de la mixité est-elle prise en compte...
- › **la gestion des groupes** : comment sont organisés les groupes ; comment sont-ils répartis dans l'espace ; un sexe domine-t-il l'espace, de manière physique ou sonore ; comment réagissons-nous...
- › **Les discours, mais aussi les silences, les pratiques, transmettent, inconsciemment et spontanément, sans arrière-pensée, des messages aux filles et aux garçons sur les modèles de rôles sexués attendus dans la société. C'est ainsi que se fabrique et se perpétue, mine de rien, le genre ♀, c'est-à-dire une conception de deux sexes spécifiques et hiérarchisés.**

Observons notre collection de jeux et jouets

1) Dressons l'inventaire des jeux et jouets

➔ Entre collègues - et/ ou avec les jeunes -, menons l'analyse des jeux et des jouets que nous proposons.

› Quels jeux et jouets sont plutôt connotés «pour les garçons»? ou plutôt «pour les filles»? Lesquels sont considérés comme «mixtes»? Savons-nous pourquoi?

› Y a-t-il une prédominance quantitative d'un type sur l'autre? Pourquoi?

› Quels sont ceux qui apparaissent comme potentiellement porteurs de stéréotypes? De quelle façon? On s'intéressera aussi aux images qui peuvent figurer sur les jeux de société.

› Y a-t-il des activités ludiques plutôt animées par des femmes? par des hommes? ou indifféremment?

2) Regardons l'usage des jouets et des jeux selon le sexe

› Quels jeux et jouets sont les plus utilisés par les deux sexes?

› S'il existe des différences d'utilisation des jeux et jouets selon le sexe, classons-les selon le sexe

› Quels jeux et jouets ne sont jamais utilisés?

› Savons-nous pourquoi?

Ce travail d'exploration peut conduire à rééquilibrer la collection de jeux et de jouets. N'hésitons pas à privilégier des jeux et jouets non sexistes et novateurs, développant la mutualisation, l'intercompréhension et l'égalité, comme les jeux coopératifs.

Il est nécessaire de veiller aux phénomènes de groupes susceptibles de se produire durant le jeu lui-même : constitution de groupes, énoncé de stéréotypes, stigmatisation, etc.

Stimulons la décou- verte

- › Qui joue à quoi et avec qui ?
- › À quels jeux et jouets est-ce que tu aimerais jouer ?
- › À quels jeux et jouets est-ce que

tu n'aimes pas jouer ?

› Comment réorganiser l'espace pour que chacun-e trouve une place ?

1) Faisons s'exprimer et débattre les enfants et adolescent-e-s au sujet des jeux et jouets

➔ Selon l'âge des jeunes, faire classer des jouets réels ou des images à partir des catalogues de jouets ; faire choisir librement, individuellement, hors du regard de l'autre, des jeux ou des jouets ; faire s'exprimer sur les choix, mais aussi sur les rejets ; faire échanger autour de cela... On peut aussi prendre appui sur des ouvrages pour ouvrir la discussion. (voir section Ressources).

2) Faisons s'observer des enfants et adolescent-e-s en train de jouer

➔ Dans la formation des enseignant-es, il est parfois proposé de filmer ou photographier une cour de récréation ou un coin-jeux, puis de visionner les images prises, afin de développer un regard critique, de soulever les questions de mixité et d'égalité, de pousser à l'expression de l'implicite. Pourquoi ne pas en faire autant dans un centre de loisirs par exemple ? Si c'est impossible, proposer des images prises ailleurs et demander de verbaliser et débattre autour de celles-ci (voir section Ressources). On fera observer la composition des groupes, la distribution des sexes dans l'espace et l'occupation de l'espace.

3) Proposons de nouveaux jeux

➔ Avoir des préférences est «normal», mais les lieux collectifs sont l'opportunité de découvrir d'autres jouets et jeux, de jouer avec d'autres, de jouer autrement. Stimulons les filles et les garçons à partir à la découverte :

- › en incitant à jouer à tous les jeux

et jouets proposés

- › en modifiant les groupes de jeux ;
- › en organisant par exemple des tournois mixtes
- › en faisant inventer de nouvelles règles
- › en jouant à de nouveaux jeux

Bref, échanger, débattre, imaginer, préparer le futur en incitant les enfants et les adolescent-es à faire évoluer leurs pratiques ludiques pour un meilleur épanouissement et le développement de nouvelles compétences.

DES RES- SOURCES



➤ Des associations

- **Association des Ludothèques en Ile de France ALIF** : www.lalif.org/Jeux2Genre/spip.php?article15
- **Compagnie Alter Ego** : www.compagnie-alterego.com/

➤ Des outils

- **À quoi tu joues ?** Marie-Sabine Roger et Anne Sol, Sarbacane (à partir de 3 ans) (Mise en scène d'activités ludiques pour faire déconstruire des stéréotypes)
- **Film documentaire réalisé par l'ALIF dans 4 ludothèques comme source de débats** : www.lalif.org/Jeux2Genre/spip.php?article2
- **Genderatwork Filles et garçons à l'école maternelle**, Reconnaître la différence pour faire l'égalité, 2008. À télécharger sur <http://www.genderatwork.be>
- **Je coopère, je m'amuse, 100 jeux coopératifs**, Christine Fortin, Chenelière Education
- **Question de genre !** Un livre-jeu sur l'égalité entre femmes et hommes de Claudine Drion Editeur Luc Piré (à partir de 12 ans)

➤ Des jeux et jouets en ligne

- **Académie de Poitiers, avec des liens vers des pages présentant des jeux coopératifs** : ww2.ac-poitiers.fr/ia16-pedagogie/spip.php?article596
- **Site personnel proposant des jeux coopératifs** : <http://membres.multimania.fr/valhoule/jcoop.html#5-8>
- **Site «nonviolence»** : www.nonviolence.fr
- **Pour rire un peu, un site qui tourne en dérision les jouets sexistes** www.topito.com/top-jouets-sexistes



Agir au quotidien

ActiVitéS aRtiStiQuEs eT CuLtu- Relles

Dans le champ des loisirs, les activités artistiques et culturelles tiennent une place de choix par leur diversité et leur rôle central dans la vie des filles et des garçons. Elles consistent à fréquenter une bibliothèque ou un musée, visiter un monument ou une exposition, se rendre à un spectacle, pratiquer du théâtre, un atelier scientifique, un instrument de musique, une activité plastique... En général, la sphère artistique et culturelle s'avère «féminine», contrairement à la sphère sportive ou la sphère technologique, plus «masculines». De fait, les activités culturelles participent à l'élaboration d'une identité sexuée.

- › **Pourquoi une activité est-elle considérée comme «féminine» ?**
- › **Comment se contruisent des goûts sexués ?**
- › **Comment les activités artistiques et culturelles peuvent-elle contribuer à construire une culture de l'égalité ?**



ETAT DE LA QUES- TION

Pour l'éducation de leurs enfants, les parents choisissent souvent un duo d'activités : l'une sportive et l'autre culturelle ou artistique. Les activités artistiques et culturelles sont nombreuses et diversifiées. On peut distinguer d'une part les sorties (musée, expositions, spectacles, cinéma, monuments); d'autre part les pratiques amateurs (le chant, le dessin, un instrument de musique...). Elles couvrent un large spectre : de la science à la peinture, des arts du cirque à la danse. La lecture et l'univers multimédiatique et interactif sont l'objet de deux autres chapitres. Malgré cette diversité, le champ culturel est considéré comme du domaine du féminin, pour les enfants comme pour les adultes.

Grâce à de nombreuses recherches, notamment celles portant sur de vastes échantillons et suivant les enfants sur plusieurs années, on sait comment filles et garçons se répartissent entre les activités, comment et par quelles influences évoluent leurs pratiques et leurs goûts. Deux constats s'imposent. D'abord les cultures des jeunes sont plurielles.

Ensuite, cette pluralité connaît des variations en fonction de la classe sociale et surtout de l'âge et du sexe, deux variables déterminantes dans ce domaine.

C'est pourquoi on prend en considération des trajectoires sexuées.

Nous n'élevons pas des « neutres » et les activités culturelles (comme les activités sportives) constituent, à partir de 6 ans, des espaces propices à la ségrégation sexuée et à la différenciation des pratiques.

Activités et trajectoires culturelles genrées

➔ Une activité est déclarée « masculine » ou « féminine », quand elle est majoritairement investie par un sexe, qu'elle est supposée véhiculer des valeurs propres à ce sexe et qu'en plus elle est prise en charge par le parent du même sexe. Par exemple, les filles s'adonnent plus à une pratique artistique comme le théâtre (sans que les garçons en soient exclus), supposé développer sensibilité, créativité, aptitude à communiquer, et se déclarent plus attachées à cette pratique que les garçons. Les filles ont aussi plus d'échanges à ce sujet avec leur famille ou leurs ami-es. Ainsi à plusieurs niveaux se construit l'identité sexuée.

Mais les activités évoluant avec l'âge, là encore les trajectoires des filles et des garçons diffèrent : celles-ci gardent plus longtemps les activités d'enfance et entrent plus précocement dans de nouvelles activités adolescentes. Par exemple, elles continuent à fréquenter davantage les bibliothèques, musées et monuments, en même temps qu'elles fréquentent plus tôt que les garçons les salles de spectacle et les concerts. Quand filles et garçons partagent la même activité – comme la musique – leurs choix musicaux les distinguent.

Des influences diverses et parfois contradictoires

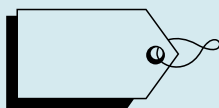
➔ La famille – les parents, mais aussi les frères et sœurs et d'autres membres qui « comptent » – jouent un rôle dans la socialisation aux pratiques culturelles : par leurs encouragements ou leurs dénigrement ; par le modèle de leur propre activité ; par la réalisation d'activités en commun. En sachant que les parents sont tributaires de l'éducation culturelle reçue dans leur enfance et que leurs attitudes et pratiques actuelles sont dépendantes de la division sexuée du travail : qui a la responsabilité du suivi éducatif ? qui échange sur les activités ? qui s'adonne aux activités culturelles ? Dans ce domaine le rôle de la mère est majeur, en lien avec la féminisation de pratiques culturelles chez les adultes.

Mais d'autres influences complexifient la formation du goût, notamment avec l'avancée en âge : l'école, qui a permis une démocratisation culturelle, les médias et aussi des pairs (copains et copines). Dans ce processus, les enfants et adolescent-es ne sont pas passif-ves, mais s'approprient ou non des activités et des pratiques, qui vont évoluer fortement avec

l'âge, en activant ou non les stéréotypes liés à leur sexe. Quelles sont les marges de manœuvre, alors que le sexe apparaît comme une variable majeure dans le rapport à la culture ?

Que faire ? Ouvrir les horizons

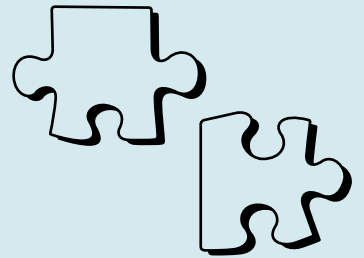
➔ Si les recherches quantitatives dégagent des tendances majoritaires en matière d'activités artistiques et culturelles, les recherches qualitatives montrent la possibilité et la variété de choix autres, grâce à l'admiration d'un-e artiste, de l'influence d'un-e membre de la famille ou d'un copain... Les encadrant-es dans des lieux collectifs ont alors tout leur rôle d'influence à jouer en «déséquant» activités et pratiques, en invitant à de nouvelles expériences et en encourageant la mixité. D'autres horizons sont alors susceptibles de s'ouvrir et de changer le cours des choses. L'enjeu est important à l'heure où les loisirs culturels sont considérés comme ayant un rôle clé dans la construction de soi.



RÉFÉRENCES

- Christine Menesson, *Socialisation familiale et investissement des filles et des garçons dans les pratiques culturelles et sportives associatives*, <http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/actes/>
- Pierre Mercklé et al. Une enquête inédite, *Sciences humaines* 5/2011 (N°226), www.cairn.info/magazine-sciences-humaines-2011-5-page-11.htm.
- Gérard Neyrand, *Socialisation de genre et pratiques corporelles dans la petite enfance. La place de l'initiation aux activités culturelles et sportives*, <http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/actes/>
- Sylvie Octobre, La fabrique sexuée des goûts culturels, *Développement culturel* n° 1502005, <http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/r-devc/dc150.pdf>
- Sylvie Octobre, Du féminin et du masculin. Genre et trajectoires culturelles. *Réseaux*, Dossier «Le genre, la culture et l'enfance», 2011/4 n°168-169
- Sylvie Octobre et Régine Sirota (dir.), *Actes du colloque international, Enfance et Culture : regards des sciences humaines et sociales*, 2010 (en ligne) <http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/>
- *Réseaux*, Dossier «Le genre, la culture et l'enfance», 2011/4 n° 168-169, <http://www.cairn.info/revue-reseaux-2011-4-p-9.htm>

PISTES D'AC- TION



Les activités artistiques et culturelles visent la distraction, l'épanouissement, l'enrichissement du capital culturel de chacun-e. Elles contribuent à la socialisation et à la connaissance de soi. Tout en continuant à choisir les activités en fonction des plaisirs qu'elles procurent et/ou des apprentissages qu'elles développent, voici quelques questions à se poser.

Observons nos pratiques

› Qui choisit et anime les activités artistiques et culturelles ?

› Comment sont accueilli-es et orienté-es les filles et les garçons ?

› Comment se regroupent les enfants ou adolescent-es ?

➔ Prenons en compte :

› **les paroles** des adultes et des jeunes :

• «c'est technique, les filles n'aiment pas trop»,
• «le théâtre c'est pas pour un garçon»,
• «pour le concert, c'est aux garçons de choisir»...

› **les choix des encadrant-es et intervenant-es :**

• comment se répartissent les hommes et les femmes dans l'animation des activités ;
• comment sont choisies les sorties ;
• la question des stéréotypes est-elle un critère de choix...

› **la gestion des groupes :** comment s'organisent les groupes ; comment se répartissent les filles et les garçons ; la mixité est-elle prise en compte...

• Les discours (ou les silences), les pratiques transmettent, inconsciemment et spontanément, sans arrière-pensée, des messages aux filles et aux garçons sur les modèles de rôles sexués attendus

dans la société. C'est ainsi que se fabrique et se perpétue, mine de rien, le **genre** ♀, c'est-à-dire une conception de deux sexes spécifiques et hiérarchisés.

Les activités ne devraient pas avoir «un sexe», du côté des adultes comme des jeunes. Grâce aux lieux collectifs, filles et garçons ont la possibilité d'expérimenter de nouvelles activités : encourageons-les !

Observons notre offre d'activités artistiques et culturelles

➡ Entre collègues - et/ ou avec les jeunes -, faisons le point sur les activités que nous proposons.

› Quelles sont nos activités artistiques et culturelles ? S'adressent-elles aux filles comme aux garçons ?

› Quelles activités sont plutôt connotées «masculines», ? Plutôt pratiquées par les garçons ? Lesquelles sont connotées «féminines» ? Plutôt pratiquées par les filles ? Lesquelles sont mixtes ?

› Quelles activités sont animées par des femmes ? des hommes ? par les deux sexes ?

› Quelles sont les activités préférées des filles ? Quelles sont les activités préférées des garçons ? Lesquelles attirent autant les filles que les garçons ? Savons-nous pourquoi ?

Ce travail d'exploration peut conduire à rééquilibrer le catalogue d'offres et la distribution de l'animation afin de favoriser la participation des deux sexes.

Ouvrons d'autres horizons, élargissons les choix

1) Interrogeons les objets culturels : films, spectacles, tableaux...

➡ Les sorties spectacles ou les expositions peuvent être l'occasion de mettre en débat les places des hommes et des femmes dans la société et les représentations du masculin et du féminin qui circulent.

Voici une grille d'analyse possible, à adapter en fonction du support observé :

➔ Du côté de la création (en s'appuyant sur les programmes par exemple)

› Qui sont les créateurs et les créatrices ? y a-t-il un lien entre le genre artistique (danse, musique, théâtre, peinture...) et le sexe du-de la créateur-trice ? Avons-nous des contre-exemples ? (des femmes peintres ou sculptrices, des compositrices, des chorégraphes, des metteuses en scène)

➔ Du côté des images du masculin et du féminin :

› Quel est le thème ?

› Quels sont les personnages mis en scène ? (sexe, âge, caractéristiques sociales)

› Comment sont-ils habillés ?

› Quelles sont leurs activités, leurs fonctions, dans la sphère privée, dans la sphère publique ?

› Y a-t-il des différences selon les sexes ? Aurait-on pu changer le sexe du personnage ? une fille ou une femme ne pourraient-elles pas tenir le rôle un personnage de sexe masculin, et réciproquement ?

› Avec qui les personnages interagissent-ils ?

› Comment sont mises en scène les relations entre les sexes ; entre personnages de même sexe ? Quels rapports entretiennent-ils ? (amour, sexualité, affection, amitié, inimitié, mépris, solidarité...)

› Certains comportements paraissent-ils aller à l'encontre de ce qu'on pourrait attendre, en raison du sexe du personnage ?

➔ Le débat permet de confronter des points de vue et de faire évoluer les représentations.

Ce débat peut aussi être mené à l'occasion des spectacles, montés dans les lieux collectifs avec les enfants et les jeunes, en s'intéressant aux «détails» qui vont construire le genre ♀ : les costumes, les couleurs, la distribution des rôles des personnages.

2) Faisons découvrir des femmes artistes

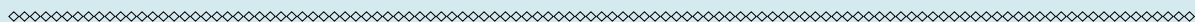

➔ Nous pouvons choisir de sortir des sentiers battus et de faire découvrir des femmes artistes, pendant très longtemps invisibilisées en s'interrogeant sur «cet oubli» (Voir section Ressources).

3) Engageons le dialogue sur les choix des filles et les garçons

➔ En partant des expériences vécues
 • lançons des débats sur le choix des activités
 • et des thèmes par les filles et les garçons.
 • Faisons s'échanger les arguments pour
 • mettre en évidence des contre-exemples
 • et montrer la construction sociale des choix.

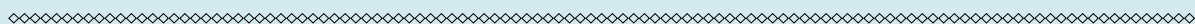
Bref, échanger, débattre, imaginer, préparer le futur en autorisant les enfants et les adolescent-es à faire évoluer leurs représentations et leurs pratiques. D'autres goûts peuvent ainsi se découvrir.

DES RES- SOURCES



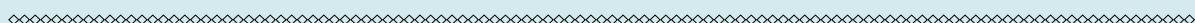
➔ Des outils

- **À quoi joues-tu?** <http://egalitere.free.fr/fra/historique/historique.htm>
- **Centre Hubertine Auclert et son égalithèque** : <http://www.centre-hubertine-auclert.fr/egalitheque>
- **Genrimages**, Centre Simone de Beauvoir, www.genrimages.org
- **Jouets-vous?** atelier photographique pour la promotion de l'égalité filles-garçons <http://jouetsvous.blogspot.fr/>



➔ Des concours

- **Buzzons contre le sexisme** (Réalisez une vidéo d'une durée de 2 à 10 minutes, avec une caméra ou un téléphone portable) <http://teledébout.org/concours/qui-quoi-comment/>
- **Les Olympes de la Parole**, AFFDU http://www.affdu.fr/actions/olympes_parole.html



➔ Découvrir des Femmes artistes

- Michelle Perrot, *Les femmes et la création* <http://www.curiosphere.tv/video-documentaire/30-artetculture/107501-reportage-lhistoire-des-femmes-les-femmes-et-la-creation>
- Florence Launay, *Louise Farrenc compositrice (1804-1875)* <http://teledébout.org/index>

4

Agir au quotidien

Acti- viTés MuLti- méDia

Faisant partie de notre univers culturel, les médias prennent de plus en plus de place dans la vie des filles et des garçons, parfois appelés « natifs du numérique ». Ils sont souvent utilisés simultanément et tendent à se confondre, car souvent médiés par un seul instrument, qu'il s'agisse d'un ordinateur, d'un téléphone, d'un smartphone ou d'une tablette numérique.

Enfants et adolescent-es en ont des utilisations passives, en tant qu'auditeurs/trices ou spectateurs/trices, mais aussi des usages actifs en tant qu'auteur-es, créateurs/trices ou joueurs/euses.

› **Dans ces supports et outils, ainsi que par leur utilisation, quelles représentations des rapports sociaux de sexe sont diffusées ?**

› **Quelles images les jeunes donnent-ils d'eux-mêmes ?**

› **Comment les exploiter et les faire utiliser dans une démarche vers l'égalité ?**



ÉTAT DE LA QUES- TION

Les activités de loisirs des enfants et des jeunes se sont diversifiées au 21^{ème} siècle, grâce aux évolutions techniques et technologiques extrêmement rapides. Nous avons fait état dans des chapitres précédents des activités de lecture, des activités physiques et sportives, artistiques et culturelles. Nous examinerons ici plus spécifiquement les activités liées à l'utilisation de ce que l'on nomme TIC (Technologie de l'Information et de la Communication), souvent dénommées activités multimédia, activités les plus chronophages des adolescent-es et des jeunes, qui les utilisent de manière aussi bien passive qu'active, aussi bien individuelle qu'en groupe constitués en présence ou à distance.

Consommateurs/trices, mais aussi acteurs/trices

➔ La consommation dite passive, qui existe à tout âge, est vite complétée par des utilisations dans lesquelles les enfants deviennent des acteurs à part entière qui non seulement écoutent et regardent, mais aussi naviguent, sélectionnent, créent et produisent leurs propres contenus.

Les consommations culturelles quotidiennes selon l'âge :

➤ À 11 ans, à l'entrée au collège, les activités sont centrées sur la télévision, le sport, l'écoute musicale et la lecture. 30 % des jeunes de 11 ans lisent un livre tous les jours, 16 % des garçons et 13 % des filles utilisent un ordinateur tous les jours.

➤ À 13 ans, la lecture s'éloigne de la sphère principale des activités, remplacée par l'écoute de la radio, l'ordinateur et les jeux vidéo.

➤ À 15 ans, l'univers multimédiatique et interactif domine nettement, associant télévision, radio, ordinateur. C'est l'âge aussi où tous les jeunes sont dotés de téléphones portables.

➤ À 17 ans, la télévision est encore pratiquée mais elle est sortie de la sphère des activités auxquelles les jeunes sont le plus attachés. À cet âge, 71 % des garçons et 66 % des filles utilisent l'ordinateur quotidiennement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010.

Les jeunes ont recours à Internet pour diverses activités. D'abord, regarder des vidéos et écouter de la musique. Ensuite, jouer, discuter, faire des recherches pour soi ou pour l'école.

Si les jeunes, tous âges confondus, sont le plus souvent seul-es devant leur écran, on constate qu'elles et ils aiment partager des moments avec leur entourage sur Internet, ce qui constitue une ressource pour parents et éducateurs/trices qui sont en mesure de s'en saisir. Deux objectifs alors : prévenir et corriger les **inégalités** ; mettre en place des savoirs et compétences pour limiter et prévenir les risques.

Les inégalités entre filles et garçons

➔ Dans les familles, filles et garçons n'ont pas accès de la même manière aux appareils numériques. Et quand on en achète à un enfant, on sert souvent le garçon en premier, et/ou avec un appareil plus sophistiqué. Ajoutons que l'image des mères moins expertes que les pères est souvent intégrée dans les représentations.

Dans les lieux d'accueil et les établissements scolaires, le nombre éventuellement limité de postes peut entraîner une gestion inégalitaire, les garçons s'emparant plus souvent du clavier et/ou de la souris que les filles, par exemple. L'exploitation scolaire inégale des TIC selon les disciplines, les enseignant-es et les filières amplifie les écarts. C'est un cycle infernal, car plus on a de moyens pour utiliser, plus on utilise, plus on développe de compétences.

Dans les activités ludiques, les garçons investissent davantage les salles de jeu et les *Lan Party* (parties permettant à des joueurs et joueuses de s'affronter en direct sur des réseaux locaux). On assiste ainsi à des phénomènes de **socialisation différenciée**, tant dans l'espace réel que dans l'espace virtuel et les réseaux sociaux.

Les jeux vidéo, du sexisme à l'hypersexualisation

➔ Filles et garçons ne jouent pas aux mêmes jeux vidéo. Les premières seraient plus intéressées par les jeux de gestion et de réflexion, alors que les seconds joueraient plus à des jeux d'action. Le marketing tend à amplifier ces phénomènes. Il n'est qu'à regarder un catalogue en ligne : aux filles le rose, les rôles de mères ou de soignantes, les animaux et la quête de la beauté ; aux garçons les autres couleurs, les rôles de sportifs ou de vaillants héros, les objets techniques et le challenge. Les jeux qui s'adressent aux garçons sont souvent caricaturaux, au travers de figures de la « masculinité », voire de la « virilité » : guerrier, chevalier, pilote, prince... qui traversent les époques et les lieux avec des équipements adaptés. Quant à la plupart des héroïnes, leur image révèle une hypersexualisation remarquable. Il suffit pour s'en convaincre de regarder Lara Croft ! Certes, il existe des contre-exemples, mais ceux-ci restent rares.

Pourtant, que l'on joue à tel ou tel jeu, les compétences mises en œuvre sont identiques. Que l'on « caresse un bébé » ou que l'on « achève un ennemi », on observe, repère, dirige son curseur, appuie sur telle ou telle touche. Ainsi, les actions sont toujours les mêmes. C'est dans l'habillage - traduction en images et en sons, en personnages et en situations, en décors, programmation et scénarii... - que se développe le sexisme. En expliquant cela aux jeunes, les adultes peuvent les aider à réfléchir sur la hiérarchie des valeurs : vaut-il mieux mettre en pièces les armées ennemies que gérer un hôpital ?

La socialisation par les médias et ses risques

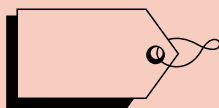
➔ Adolescent-es et jeunes utilisent de plus en plus Internet dans un objectif de visibilité et de mise en réseau. Ce phénomène inquiète d'autant plus parents et professionnel-les qu'ils et elles ont souvent des compétences moindres. Filles et garçons jouent des avatars et des pseudos, multiplient

les contacts et ne craignent pas de diffuser des images de toutes sortes. Y compris des images mettant en scène des personnes, qu'il s'agisse d'eux-mêmes ou d'autres. Il est donc important de les informer et les sensibiliser sur le droit à l'image et les règles de la Netiquette. La diffusion de paroles, textes et photos participe aussi à la diffusion des **stéréotypes de sexe**.

La sociabilité en ligne, même lorsqu'elle passe par les jeux, tels les MMORPG (jeux en ligne massivement multijoueurs) comme *World of Warcraft*, nécessite d'en comprendre les codes, et les rencontres IRL (*In the Real Life*) encadrées sont à encourager pour confronter identités réelles et identités virtuelles.

Que faire ? Accompagner les pratiques

➔ N'est-il pas du rôle des encadrant-es de sensibiliser et si possible de former à l'analyse critique de ces utilisations? Notamment d'apprendre comment ne pas confondre sphère privée et sphère publique, ne pas devenir «*addict*», éviter le harcèlement quel qu'il soit. Mais aussi de faire réfléchir à la diffusion des stéréotypes et normes de sexe, que les filles et les garçons reçoivent et/ou peuvent construire au travers de ce qu'ils et elles écrivent, montrent et mettent en ligne. Faisons en sorte d'en faire des citoyens et citoyennes, compétent-es dans l'usage des TIC, conscients de leurs responsabilités.



RÉFÉRENCES

- › Berry Vincent, Cultures adolescentes et mondes numériques : quand les jeunes n'ont plus d'âge, *Actes du colloque Enfance et cultures : regards des sciences humaines et sociales*, Sylvie Octobre et Régine Sirota (dir), <http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/actes/berry.pdf>, Paris, 2010.
- › Frédéric Dajez et Nathalie Roucoux, « Jeux vidéo de l'enfance : une culture plurielle », *Actes du colloque Enfance et cultures : regards des sciences humaines et sociales*, http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/actes/dajez_roucoux.pdf, 2010.
- › Mercklé Pierre, « L'adolescence, combien de cultures ? Premiers résultats de l'enquête longitudinale sur les pratiques culturelles des enfants et des adolescents », *Actes du colloque Enfance et cultures : regards des sciences humaines et sociales*, 2010, www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr
- › Octobre Sylvie et Berthomier Nathalie, « L'enfance des loisirs, Éléments de synthèse », *Culture études*, 2011/6 : <http://www.cairn.info/revue-culture-etudes-2011-6-page-1.htm>
- › Site d'Isabelle Collet avec des références sur la question Genre et TIC www.isabelle-collet.net/Isabelle_Collet/Bienvenue.html
- › Compte-rendu du colloque *Genre et jeux vidéo* <http://playtime.blog.lemonde.fr/2012/06/19/genre-et-jeux-video/>
Le blog présente aussi de courtes séquences vidéo utilisables comme support.

Que dit la loi ?

- › La loi impose **des droits et des devoirs**, concernant l'accès, l'information, la diffusion, la protection de la vie privée, l'image. Par exemple :

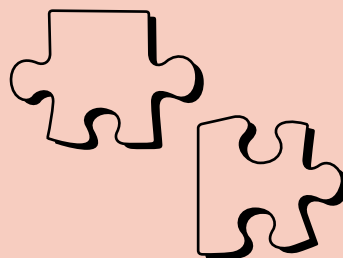
Droit à la vie privée

Code civil, Article 9 « Chacun a droit au respect de sa vie privée. Les juges peuvent, sans préjudice de la réparation du dommage subi, prescrire toutes mesures, telles que séquestre, saisie et autres, propres à empêcher ou faire cesser une atteinte à l'intimité de la vie privée : ces mesures peuvent, s'il y a urgence, être ordonnées en référé ».

Pour plus d'informations :

- › Commission Nationale informatique et libertés CNIL (qui répertorie d'autres sites) : <http://www.jeunes.cnil.fr/internet-vie-privee/>
 - › Eduscol : <http://eduscol.education.fr/internet-responsable/>
 - › Internet signalement : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/ConseilsJeunes.action>
-

PISTES D'AC- TION



Dans les espaces multimédia, enfants et jeunes s'adonnent à leurs activités favorites et participent aux activités proposées : se distraire, produire et créer des objets numériques, artistiques ou non. Les activités multimedia contribuent à la **socialisation** et à la connaissance de soi. Tout en continuant à choisir les activités en fonction des plaisirs qu'elles procurent et/ou des apprentissages qu'elles développent, voici quelques questions à se poser.

Obser- vons nos pra- tiques

› Quand les ordinateurs ou autres appareils ne sont pas aussi nombreux que les jeunes, comment faisons-nous ?

› Lorsque garçons et filles parlent des jeux et des héros ou héroïnes qu'elles et ils ont aimés, que faisons-nous lorsque nous entendons des propos qui trahissent une ignorance des stéréotypes ?

› Pour mieux dialoguer avec les jeunes, prenons-nous la peine de comprendre les jeux auxquels ils s'adonnent ? De connaître les sites sur lesquels ils aiment aller ? D'échanger sur leurs réseaux sociaux ?

➔ C'est en veillant à ce que chacun-e ait un accès égal à l'outil que nous aiderons chacun-e à développer ses compétences. Si nous constatons que les garçons ont tendance à se saisir du clavier ou de l'appareil ou à guider les filles, en intervenant nous pouvons expliquer qu'il est important de partager l'accès et de laisser chacun-e agir.

Si nous réagissons quand des garçons renvoient les filles aux rôles qui leur sont couramment attribués (ou inversement), ou si nous aidons chacun-e à s'exprimer et à montrer son savoir-faire, nous luttons contre la dévalorisation et le manque de confiance en soi.

Pour pouvoir agir, il est essentiel de partager la culture numérique, que ce soit en tant qu'expert-e ou en tant que praticien-ne occasionnel-le.

La mixité et l'accès égal aux outils numériques sont le premier pas vers une forme d'égalité. Mais ils ne suffisent pas, et la confiance en soi est à développer autant, sinon plus, que les savoir-faire. L'intérêt pour la technique est considéré comme masculin, et combattre cette idée reçue n'est pas une mince affaire. L'égalité passe par le fait d'être conscient-e de son potentiel, de surfer, créer et jouer avec une pleine conscience des risques que l'on a appris à débusquer, que l'on soit fille ou garçon.

Observons notre catalogue

Entre collègues et/ou avec les jeunes, examinons notre catalogue de jeux vidéo et nos listes de sites, analysons les visuels, interrogeons-nous.

- › Les thématiques abordées peuvent-elles intéresser tou-te-s les jeunes que nous accueillons ?
- › Avons-nous un fonds spécifique pour traiter la question de l'égalité entre les sexes ?
- › Quelle banque d'images proposons-nous pour alimenter leurs activités ?
- › Quels types de sites web proposons-nous ?
- › Comment sont-ils utilisés et exploités par les filles et les garçons ?
- › Les jeux vidéo proposés sont-ils de nature à développer la mixité des équipes ou des joueurs/euses ?

Ce travail d'exploration peut aider à faire émerger des points de vigilance, un travail de déconstruction de stéréotypes ou un accompagnement attentif. Il apparaîtra peut-être nécessaire de rechercher d'autres images, d'autres sites et d'autres jeux, pour compléter le catalogue, de manière à faire découvrir des espaces numériques inconnus des jeunes, un univers moins sexué. Les activités multimédia sont l'occasion de travailler les rapports sociaux de sexe et l'égalité.

Faisons évoluer les représentations et les pratiques

1) Développons l'esprit critique, analysons et décortiquons les stéréotypes

➔ Ce sont autant d'objectifs que peut remplir une activité sur les médias exploités comme supports d'animation. Qu'il s'agisse

de films, de sites, d'extraits d'émissions, de jeux ou catalogues de jeux, tous ces supports peuvent servir de base pour mener un débat et déconstruire certaines idées reçues.

Faire rechercher sur le net des pages de jeu vidéo « pour filles » et « pour garçons ». Il est aussi possible de projeter des pages que nous aurons préalablement choisies.

Demander d'observer ces pages, puis susciter un débat.

› Quelles couleurs sont utilisées ?

› Comment sont présentés les personnages de sexe masculin ? de sexe féminin ? Comment devinons-nous leur sexe ? Que devinons-nous de leur rôle ? de leurs qualités ou défauts ?

› Faire répartir les personnages dans des catégories de rôles. Exemples : type « guerrier » « sportif » « ménagère » « beauté »... etc.

Les femmes sont parfois présentées comme venant récompenser le héros.

En vous appuyant sur cette présentation en ligne <http://cafaitgenre.org/2012/06/08/genre-et-jeu-video-2-les-femmes-comme-recompenses/> vous pourrez monter un diaporama ou présenter des extraits de jeux qui entrent dans cette catégorie. Vous pourrez aussi demander aux enfants et aux jeunes s'ils ou elles connaissent des scénarii où cela se produit, ou a contrario d'autres où les rôles sont inversés.

2) Faisons réfléchir aux phénomènes de violence et d'exclusion

➔ Toute une gamme de jeux développe la violence, il n'est donc pas difficile d'en trouver pour initier des débats sur ce thème.

L'exclusion des joueurs/joueuses basée sur la discrimination sexuée est un autre type de risque. Faisons faire des listes par les enfants et les jeunes : à quoi seuls les garçons jouent-ils ? Seules les filles ? Pourquoi ? Que se passerait-il si une fille ou un garçon voulait transgresser cette règle ?

3) Offrons un panel de jeux alternatifs

➔ Proposons aux enfants et aux jeunes des jeux différents. Des sites nous aident à

les trouver (voir la section Ressources). Pensons aux jeux sans personnage : jeux de stratégie, jeux de société transposés, jeux d'énigmes

4) Apportons des conseils à la création et à la mise en ligne

➔ Informer sur le droit à l'image et alerter sur le sexisme diffus. Lorsque vous accompagnez des jeunes qui mettent en ligne des sites ou des blogs, et qui sont présents sur des réseaux sociaux tels que Facebook, un travail peut être mené avec eux pour leur faire prendre conscience des enjeux liés aux images :

› Les questions de droit. Vous trouverez dans les ressources qui suivent des sites qui vous aideront à travailler cette question.

› L'image que l'on donne de soi ou des autres en tant que fille(s) ou garçon(s) :
Quelle est notre attitude ? Comment sommes-nous habillé-e ? dans quel cadre sommes-nous photographié-e ? Avec quels objets ? Quelles activités sommes-nous en train de mener ?
En quoi l'un de ces éléments peut-il correspondre à des stéréotypes ?

Informez sur les risques liés au comportement de certains adultes sur les réseaux, les forums, certains sites. Insistez sur le « masque » que constitue un pseudo ou un avatar, sur la possibilité offerte de déguiser son identité, son âge, son sexe.

Un jeu peut être organisé : faire échanger, depuis des postes différents, des messages, en choisissant n'importe quelle identité. Chacun-e jouera un personnage de son choix et tentera de convaincre l'autre de venir le rencontrer. Des échanges permettront ensuite de confronter les expériences et de faire le parallèle avec leur vécu.

Bref, échanger, débattre, imaginer, préparer le futur en invitant les enfants et les adolescent-es à réfléchir sur leurs représentations et leurs pratiques d'activités multimédias et en leur ouvrant d'autres possibles.

DES RES- SOURCES



› **Centre de Ressources Paris Multimédia :**

Mairie de Paris/DASCO/
Tél. : 01 83 98 09 53

› **2025 ExMachina propose un jeu pour les ados :** <http://www.2025exmachina.net/>

› **Conseil de l'Europe, un jeu sur les dangers de l'Internet :** <http://www.wildwebwoods.org/popup.php?lang=fr>

› **CRIJ, Rhône Alpes et Fréquence Ecoles :**

- Accompagner les pratiques médiatiques et numériques des jeunes

http://fr.slideshare.net/Frequence_ecoles/accompagner-les-pratiques-mediatiques-et-numeriques-2012

- Jeux et Internet, cycle de rencontres en Région Rhône Alpes

<http://www.jeunes-internet.fr/>

› **Genre, sur le sexisme des jeux vidéos :**

<http://cafaitgenre.org/2012/06/01/genre-et-jeu-video-1-pour-le-plaisir-des-yeux-masculins/> et autour de Tomb Raider <http://cafaitgenre.org/2012/08/18/joystick-apologie-du-viol-et-culture-du-machisme/>

› **Genrimages, site du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir :** <http://www.genrimages.org/>

› **Le blog de Michel Guillou (Université Rennes 1) :** <http://gingko.neottia.net/>

Notamment une présentation des usages de Facebook

<http://gingko.neottia.net/post/19392800449/les-pratiques-numeriques-mediatiques-des-jeunes>

➤ **Habilomedias, site du Centre canadien d'éducation aux médias et de littératie numérique avec des ressources pédagogiques thématiques, notamment « représentation des sexes »** : <http://habilomedias.ca/ressources-pedagogiques/trouvez-lecons-ressources?grade=All&topic=60&province=All&x=43&y=14&m=preset&home=1&ajax=1>

➤ **Jenodamnit, blog d'une joueuse, avec notamment critique d'un test sexiste, qui peut être proposé aux jeunes** : <http://www.jenodamnit.com/psycho-test-de-consoles-en-attente-tes-regles>

➤ **Ludologique, critique de jeux vidéo et propositions alternatives** : <http://www.ludologique.com/wordpress/?cat=7>

➤ **Outiller les jeunes face à l'hypersexualisation** : <http://www.hypersexualisationdesjeunes.uqam.ca/>

➤ **Vinz et Lou le site, programme de sensibilisation** : <http://www.vinzelou.net/vinz-et-lou-sur-internet/presentation>




5

Agir au quotidien

ACTIVITÉS PHYSIQUES et SPORTIVES

«Un esprit sain dans un corps sain». Nous en sommes bien convaincu-es, en encourageant, dès la prime enfance, la motricité et le développement des aptitudes corporelles. Les activités physiques et sportives sont considérées comme source d'équilibre, d'épanouissement et d'intégration. Pourtant, malgré la scolarisation mixte, filles et garçons ne sont pas investi-es dans les mêmes activités et ne les pratiquent pas avec la même intensité. Comme les femmes, les filles sont plus impliquées dans des activités qui favorisent le travail de l'apparence et les garçons dans des activités développant performance et compétition. Ce qui pourrait se résumer par : les filles dansent pendant que les garçons jouent au foot.

- › **Quelles sont les activités physiques et sportives des enfants et jeunes du 21^{ème} siècle ?**
 - › **Comment se construisent les goûts ?**
 - › **Comment les activités physiques et sportives peuvent-elles contribuer à construire une culture de l'égalité ?**
- 

ÉTAT DE LA QUES- TION

Le sport reste au 21^{ème} siècle, malgré la massification et la médiatisation, un domaine «masculin», pour les adultes comme pour les enfants. Il reste, dans sa conception et sa mise en œuvre «traditionnelle», le lieu d'apprentissage de la gestion de la puissance physique, de l'agressivité et de la violence. Les adultes des deux sexes peuvent avoir en commun de viser le plaisir et la santé par des pratiques physiques. Mais globalement les sportifs sont plus nombreux : moins de femmes pratiquent une activité sportive, possèdent une licence et font de la compétition. En revanche, elles sont plus nombreuses à pratiquer des activités de bien-être et de convivialité comme la marche, la natation et la gymnastique d'entretien. Les comportements sportifs varient selon la classe sociale et selon le sexe.

Des différences sexuées construites dès l'enfance

➔ Les filles sont moins impliquées dans les pratiques sportives que les garçons. À 11 ans, 59% d'entre elles pratiquent un sport en dehors de l'école, alors que c'est le cas de 75% des garçons. Ceux-ci, davantage « attirés » par le risque et la compétition, choisissent plus souvent le foot, les arts martiaux et le vélo. Les filles se polarisent plutôt autour des activités relatives à l'esthétisme comme la danse et la gymnastique ou des activités en relation avec les animaux comme l'équitation. Elles abandonnent le sport plus précocement que les garçons.

L'âge et la classe sociale font varier les écarts. Les 12-14 ans sont plus impliqués que les 15-19 ans. Plus les jeunes sont d'origine modeste, moins ils pratiquent de sports et plus la différence entre garçons et filles est importante et en défaveur des filles.

Les parents et les autres membres de la famille jouent un rôle important dans l'engagement sportif des enfants, par leur propre exemple, leurs encouragements et félicitations, leur vision positive d'un sport. Plus spécifiquement, les mères contribuent à former le goût, les pères à transmettre leur passion sportive. Cette place différenciée des pères et des mères entraîne une sexuation importante du choix des disciplines, qui pourtant est bien peu prise en compte.

Cependant la famille n'est pas le seul lieu de socialisation : les copains et les copines, l'école et le quartier relayent parents et familles et peuvent élargir les choix.

Importance de l'offre locale et rôle des encadrant-es

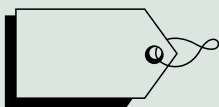
➔ Une enquête portant sur les loisirs sportifs des jeunes des « cités » montre que les garçons se dirigent vers les sports collectifs et les activités en club et les filles vers les sports individuels et la pratique au sein de l'institution scolaire. Cela s'explique notamment par le fait que l'offre sportive à destination des filles correspond essentiellement à des pratiques individuelles assez féminisées comme la danse, le tennis et la natation. Pour pratiquer un sport collectif, elles doivent sortir du quartier.

En effet, dans les années 1980, les acteurs et actrices de terrain ont été encouragé-es par les pouvoirs publics à développer des projets d'insertion, de socialisation et/ou d'intégration par le sport à destination des garçons des cités, considérés comme fauteurs de violences urbaines et en échec scolaire. L'objectif consiste alors à réduire les opportunités délinquantes en occupant les jeunes tout en menant auprès d'eux des actions éducatives censées les « resocialiser ». L'usage du sport à des fins pacificatrices réactualise la croyance dans les vertus positives du sport pensées comme « naturelles » et « universelles ».

Que faire ? Ouvrir le champ des possibles

➔ Les encadrant-es organisent la pratique, régulent les échanges entre pratiquant-es et interagissent avec les filles et les garçons. Elles et ils peuvent donc renforcer ou questionner les rapports sociaux de sexe dans leurs attitudes et leurs interactions.

En s'appuyant sur la réflexion des chercheur-es et des praticien-ne-s en éducation physique et sportive, il est possible de s'interroger, d'une part sur l'offre et la gestion des activités, d'autre part sur les pratiques. Propose-t-on un accès égalitaire à toutes les activités et aux modalités d'entraînement ? Le budget est-il « sensible au genre », c'est-à-dire intègre-t-il autant les filles que les garçons ? Du côté des pratiques, cela veut dire : développer la pratique des filles dans toutes les activités sportives mais également permettre aux garçons de s'autoriser à ne pas aimer le sport ou les autoriser, sans être stigmatisés, à pratiquer aussi des sports aujourd'hui largement l'apanage des filles. Cela veut dire aussi penser la mixité, en prenant conscience que co-présence n'implique pas *de facto* interaction, *a fortiori* égalité.



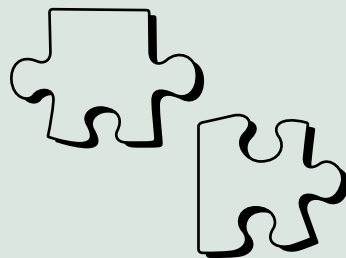
RÉFÉRENCES

- Fabienne Boucaret, *Le sport féminin, le sport dernier bastion du sexisme*, Michalon, 2012.
- Martine Court, *Corps de filles, corps de garçons : une construction sociale*, La Dispute, 2010.
- Annick Davisse, Elles papotent, ils gigotent, *Ville École Intégration*, n°116, mars 1999 <http://www.cndp.fr/RevueVEI/davisse116.htm>
- Carine Guérandel, «Sports, genre et jeunesse populaire : le rôle central des professionnels», *Agora Débats/Jeunesse n°59*, Dossier Mixité dans les activités de loisirs. La question du genre dans le champ de l'animation, 2011.
- Audrey Keyser et Maguy Nestoret Ontanon, *Football féminin*, Le bord de l'eau, 2012.
- Jean-Claude Gillet, Yves Raibaud (dir.), *Mixité, parité, genre dans les métiers de l'animation*, L'Harmattan, 2006.
- Christine Mennesson, «Socialisation familiale et investissement des filles et des garçons dans les pratiques culturelles et sportives associatives». *Réseaux 2011*, 4/5 n°68. Dossier Pratiques culturelles et enfance sous le regard du genre.

➤ D'autres articles en ligne

- Café pédagogique, *Dossier Filles et garçons en EPS* : www.cafepedagogique.net/lesdossiers/pages/2012/jdf2012_8.aspx
- Institut Français de l'Éducation (IFE), <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/ressources/themas/eps-en-zep-rep/bibliographie-pour-l-eps-en-zep-rep/eps-et-mixite>

PISTES D'AC- TION



Les pratiques corporelles, les Activités Physiques et Sportives (APS) visent à favoriser l'épanouissement individuel et à développer des valeurs communes. Mais ces pratiques et activités ne sont pas intégratrices en soi, elles portent les valeurs qu'on leur attribue, en fonction de la pédagogie implicite et explicite mise en œuvre. De la même façon, la coprésence des deux sexes ne suffit pas à construire la mixité et l'égalité d'accès des garçons et des filles aux dispositifs. Voici quelques questions à se poser.

Observons nos pratiques

.....

- › Qui anime les Activités Physiques et Sportives (APS)?
- › Quel est le pourcentage d'encadrantes par rapport aux encadrants?
- › Comment sont accueilli-es et orienté-es les filles et les garçons? Par qui?

➔ Prenons en compte :

➤ **les paroles** des adultes et des jeunes : «pour une fille, plutôt la gymnastique ou la danse», ou «c'est pas trop pour les garçons la danse»; «je ne veux pas être avec des garçons»...

➤ **les choix des intervenant-es** : comment se répartissent les hommes et les femmes dans l'animation des activités physiques et sportives; comment se répartissent filles et garçons; la mixité est-elle prise en compte...

➤ **la gestion des groupes** : comment sont organisés les groupes; comment s'expriment les encouragements envers les filles et les garçons...

• Les activités physiques et sportives ne devraient pas avoir «un sexe», du côté des adultes comme des enfants et des jeunes. Elles doivent être prises en charge aussi bien par des encadrantes que des encadrants.
• Développer la mixité dans l'encadrement montre qu'une activité n'est pas réservée à un sexe mais accessible aux deux sexes.
• Cela encourage la diversification des pratiques des filles et des garçons, au-delà de leur appartenance à un sexe.

Observons notre catalogue d'activités

➔ Entre collègues - et/ ou avec les jeunes -, faisons le point sur les activités physiques et sportives que nous proposons.
➤ Y a-t-il des activités

diversifiées sur un espace commun ?

➤ Quelles activités sont animées par des femmes ? des hommes ? par les deux sexes ?

➤ Les activités s'adressent-elles aux filles comme aux garçons ?

➤ Incitent-elles à la mixité ? Comment ?

➤ Quelles activités sont plutôt connotées «masculines», c'est-à-dire plutôt pratiquées par les garçons ? «féminines» c'est-à-dire plutôt pratiquées par les filles ? lesquelles sont mixtes ?

➤ Y a-t-il des activités plutôt connotées «masculines» (ou «féminines») mais qui sont fréquentées autant par les filles que les garçons ? Savez-vous pourquoi ?

➤ Quelles sont les activités physiques et sportives préférées des filles ?

Quelles sont les activités préférées des garçons ?

Quelles activités attirent autant les filles que les garçons ?

➤ Y a-t-il des activités duel

mixte (badminton, tennis...)

➤ Faut-il proposer uniquement des activités mixtes ?
Etc.

Ce travail d'exploration peut conduire à rééquilibrer le catalogue d'offres et la distribution de l'animation afin d'avoir des participations plus équilibrées. Les projets pédagogiques peuvent inscrire comme objectif, si nécessaire, une participation tendant vers la parité, en accroissant la participation des filles ou des garçons, et/ ou une participation plus mixte. Le panel des activités physiques et sportives doit permettre à chaque enfant, quel que soit son sexe, de participer.

Développons de nouveaux goûts, offrons des opportunités aux enfants et aux adolescent-es

➔ Avec les collègues, mais aussi avec les enfants et adolescent-es qui sont à même de comprendre et de remettre en cause les stéréotypes, si nous les y incitons et les accompagnons, on peut mener les actions suivantes, pour construire une culture de l'égalité.

1) Interrogeons les conditions de la mixité

➔ Les lieux de pratique mixte permettent aux filles et aux garçons de se rencontrer et de se rapprocher. Mais lorsqu'ils pratiquent ensemble, les filles et les garçons gardent généralement leurs distances, en s'appropriant de manière différenciée les activités, les espaces physique et sonore. En effet, co-présence ne signifie pas mixité égalitaire. La **mixité** ρ non construite conduit à une coprésence des filles et des garçons sans réelle interaction.

C'est pourquoi en mixité, l'encadrement devra veiller à ce qu'il n'y ait pas une appropriation des territoires sportifs par l'un ou l'autre sexe, ce qui conduirait à une exclusion implicite.

2) Observons et faisons observer les relations entre les filles et les garçons

➤ Quelles sont les relations des garçons et filles sur un équipement sportif : positionnement, activités communes, vestiaires...

➤ Quelle est l'influence de la composition de l'encadrement des APS sur l'engagement des jeunes ? Quelle est l'influence des comportements des intervenant-es, notamment en matière d'encouragements ?

➔ On peut aussi, en s'appuyant sur des productions culturelles, (films ou téléfilms), faire évoluer les représentations : sur les danseurs (*Billy Elliot*, film de Stephen Daldry de 2000, quand un jeune fils de mineur préfère la danse classique à la boxe); sur les boxeuses (*Million Dollar Baby*, film de Clint Eastwood de 2004, sur Maggie Fitzgerald), sur le foot (*Joue-la comme Beckham*, film de Gurinder Chadha de 2002), etc.

3) Proposons de nouvelles activités physiques et sportives

➔ Différents courants théoriques ont proposé de réfléchir à de nouvelles modalités sportives ou d'inventer de nouvelles activités sportives. Pourquoi ne pas s'y essayer pour dépasser les stéréotypes et favoriser la mixité ?

Bref, échanger, débattre, imaginer, préparer le futur en autorisant les enfants et les adolescent-es à faire évoluer leurs représentations sur les activités physiques et sportives et faire évoluer leurs pratiques physiques et sportives.

DES RES- SOURCES



➔ Des Associations

➤ **Coordination Régionale des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire en Ile de France : CRAJEP Ile de France** : www.crajep-idf.org

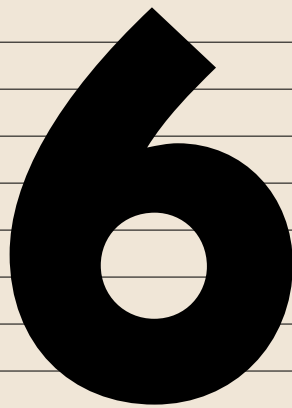
➤ **Femmes Mixité Sports : Femix'sports** : <http://www.femixsports.fr>

➔ Des Sites

➤ **Café pédagogique, Dossier filles et garçons en EPS** : http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/pages/2012/jdf2012_8.aspx

➤ **Genrimages** : www.genrimages.org/

➤ **Musea, Une exposition virtuelle : Genre et football en Europe au début du 20^{ème} Siècle**. <http://musea.univ-angers.fr>



Agir au quotidien

RelatiOnS AffeCtives, aMour- eusEs et SexUeLLeS

Les relations affectives, amoureuses et sexuelles tiennent une place importante dans la vie des jeunes. Parmi les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}, 79,6% des garçons et 75,4% des filles déclarent avoir déjà eu un petit copain ou une petite copine. Cependant l'âge au premier rapport sexuel est stable depuis trente ans, autour de 17 ans et demi.

Dans le même temps, les adultes qui les entourent s'interrogent sur la sexualité juvénile, qui, selon certain-es, serait devenue problématique. Elle s'est évidemment transformée ces dernières décennies. Les comportements sexuels, ne pouvant être conçus seulement sous l'angle biologique, sont aussi des construits sociaux et culturels, qui évoluent, notamment avec les transformations de la vie privée.

- › **Quelles sont donc les évolutions majeures ?**
- › **Comment agir pour favoriser l'égalité des sexes et l'égalité des désirs ?**
- › **Quels sont les différents lieux où orienter les jeunes ?**



ÉTAT DE LA QUES- TION

Les pratiques sexuelles des jeunes sont parfois envisagées par les adultes, y compris dans les recherches, comme des pratiques à risque, du fait de l'épidémie du sida ou de la représentation même de l'adolescence comme une période de prise de risque ou de « dangers » potentiels.

Ainsi circulent nombre de préjugés concernant la sexualité des jeunes : elles et ils auraient une sexualité plus précoce ; elles et ils seraient initiés-es par la pornographie ; les filles seraient des victimes potentielles d'hypersexualisation. Remarquons que ces inquiétudes des adultes varient selon les pays.

Des sexualités juvéniles bien éloignées des idées reçues

➔ La sexualité juvénile s'est, il est vrai, transformée, mais les plus récentes études sociologiques brossent un tableau bien différent de celui des médias ou des professionnel·les en contact avec les jeunes en difficulté.

Voici les évolutions essentielles :

- 1.** L'âge médian au 1er rapport sexuel est stable depuis 30 ans, et l'écart entre les femmes (17,6 ans) et les hommes (17,2 ans) n'est plus que de quelques mois. Ce premier rapport est majoritairement hétérosexuel.
- 2.** L'adolescence constitue une phase assez longue d'exploration physique et affective par étapes (baisers, caresses, masturbation), en plusieurs années et avec plusieurs partenaires successifs. Ainsi l'initiation sexuelle a lieu au cours de la scolarité dans le secondaire, par l'échange de baisers (avec un âge médian de 14,1 pour les femmes et de 13,6 ans pour les hommes). Il existe donc un délai important entre l'âge moyen du premier baiser et le premier rapport physique.
- 3.** Sexualité, mariage et procréation sont dissociés, avec la diffusion des méthodes contraceptives (comme pour les adultes).
- 4.** Le premier rapport sexuel est bien protégé des infections sexuellement transmissibles (IST) comme de la grossesse : 90% des collégiens sexuellement actifs déclarent utiliser un préservatif.
- 5.** En revanche, le recours à la contraception d'urgence (environ 15% des collégiennes sexuellement actives) et à l'IVG (10,4 filles sur 1000 de 15 à 18 ans) est important en France.
- 6.** À noter également une visibilité plus grande des violences sexuelles chez les jeunes.
- 7.** L'homosexualité est mieux acceptée, mais les parcours des homosexuels et lesbiennes restent spécifiques. Les discriminations, l'homophobie et la lesbophobie ont des répercussions sur la qualité de vie et les comportements.

Ces constats généraux sont à moduler selon l'orientation sexuelle, mais aussi selon les trajectoires scolaires et le sexe. Les jeunes aux études les moins longues sont en général plus précoces et vivent le plus souvent des situations plus risquées (infections sexuellement transmissibles et grossesses non-désirées).

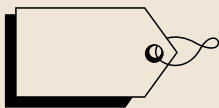
Des normes variées mais persistantes et genrées

➔ Ainsi la sexualité juvénile n'est pas aussi 'débridée' qu'on voudrait le croire : elle présente des **normes** ρ sociales. Mais celles-ci se sont diversifiées et les institutions traditionnelles (familles, écoles, religions) n'ont plus le monopole des discours et des représentations sur la sexualité. Les pairs, les moyens de communication, le corps médical... jouent un rôle croissant. Cette perte de contrôle inquiète parfois les adultes.

Les expériences sexuelles continuent d'être distinctes selon les sexes, notamment en raison des attentes – voire des pressions - différenciées selon le sexe. Pour le premier rapport, les filles évoquent comme justifications l'amour, la tendresse, faire plaisir ; les garçons parlent de curiosité, de désir, de franchir une étape. Les filles ont souvent un premier rapport avec un partenaire plus âgé et déjà initié et sont plus préoccupées des conséquences (grossesse, IST). Elles sont davantage contrôlées et responsabilisées.

Que faire ? Comprendre

➔ Les relations à l'adolescence contribuent à la construction de soi, par la confrontation à l'autre, et à l'autonomisation. Les relations entre les sexes, entre groupes de sexe, les relations affectives, amoureuses, sexuelles sont susceptibles de fabriquer du **genre** ρ, c'est-à-dire des hiérarchies entre les sexes et les sexualités. L'enjeu pour les professionnel·les est de ne pas reproduire involontairement ou laisser reproduire des attitudes hétérosexistes et sexistes, terreau de la violence et des inégalités de genres. Pour cela, ils et elles doivent disposer des connaissances de base, pour être dans l'empathie et orienter au mieux les jeunes selon leurs besoins.



RÉFÉRENCES

- › Agora débats/jeunesses n°60, Dossier *Jeunesse & sexualité : expériences, espaces, représentations*, 2012
- › Michel Bozon, *Sociologie de la sexualité*, Armand Colin, 2009
- › CIRM/CRIPS, *Vie affective et sexuelle comprendre, intervenir, orienter*, 2009 <http://www.cirm-crips.org/doc/edossier.sexualite.pdf>
- › Institut National d'Etudes Démographiques (INED), *L'âge au premier rapport sexuel*, Fiche pédagogique, http://www.ined.fr/fichier/t_telechargement/30686/telechargement_fichier_fr_premiers_rapports_2010.pdf
- › Maryse Jaspard, *Sociologie des comportements sexuels*, La Découverte, 2005
- › Hugues Lagrange, Brigitte Lhomond (dir.) *L'entrée dans la sexualité. Le comportement des jeunes dans le contexte du sida*. La Découverte, 1997
- › La santé de l'homme n°418, *Education à la sexualité, du social à l'intime : l'émergence d'internet et des réseaux sociaux*, avril-mai 2012
- › SOS homophobie, *Rapport annuel* http://www.sos-homophobie.org/sites/default/files/rapport_annuel_2012.pdf

➔ En ligne, publications et conférences

- › CRIPS : http://mediatheque.lecrips.net/index.php?lvl=etagere_see&id=255
Institut Emilie du Châtelet, Les Assises pour l'égalité des sexes (manifestation annuelle) : <http://www.institutemilieduchatelet.org/>
- › PLANNING FAMILIAL : www.planning-familial.org

Que dit la loi ?

› **Circulaire n°2003-027 du 17-2-2003 L'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées (Ministère de l'Éducation nationale)**
« (...) Dans le cadre de sa mission d'éducation et en complément du rôle de premier plan joué par les familles, l'école a une part de responsabilité à l'égard de la santé des élèves et de la préparation à leur future vie d'adulte : l'éducation à la sexualité contribue de manière spécifique à cette formation dans sa dimension individuelle comme dans son inscription sociale. Cette démarche est d'autant plus importante qu'elle est à la fois constitutive d'une politique nationale de prévention et de réduction des risques - grossesses précoces non désirées, infections sexuellement transmissibles, VIH/ sida - et légitimée par la protection des jeunes vis-à-vis des violences ou de l'exploitation sexuelles, de la pornographie ou encore par la lutte contre les préjugés sexistes ou homophobes. »

Tous les textes réglementaires sur l'éducation à la sexualité :
<http://eduscol.education.fr/cid46861/textes-de-reference.html>

➤ **Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif**, signée le 29 juin 2006 pour la période 2006-2011, BO n°5 du 1er février 2007
<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/5/MENE0603248X.htm>

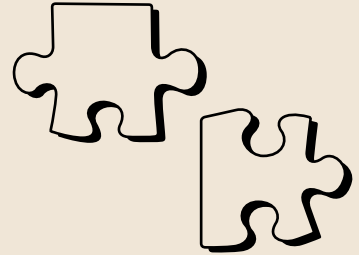
➤ **À savoir aussi**

Toute personne majeure qui a une relation sexuelle avec un enfant de moins de 15 ans est pénalement responsable. Passé cet âge, le mineur est libre d'entretenir des relations sexuelles si celles-ci sont consenties et à condition que ces relations ne soient pas commises par un ascendant légitime (les parents) ou naturel ou adoptif (beau-père par exemple), toute personne ayant autorité (un professeur par exemple).

Pour les mineur-es, la contraception orale est gratuite sans autorisation parentale. Tout-e mineur-e peut se rendre dans un centre de planification familiale pour l'obtenir. De même, la contraception d'urgence gratuite peut être délivrée sans accord parental et sans ordonnance dans les infirmeries scolaires, les centres de planification et les pharmacies.

Les jeunes filles mineures peuvent avoir accès à l'interruption volontaire de grossesse, de manière anonyme et gratuite sans autorisation parentale, en étant accompagnée d'un-e adulte référent-e et après un entretien et une consultation psycho sociale dans un centre de planification.

PISTES D'AC- TION



Les questions du corps, des relations affectives, de la sexualité qui préoccupent les jeunes, peuvent se faire jour dans toute activité, de manière explicite ou implicite. Quel est alors le rôle des encadrant-es de la communauté éducative? Comment faire pour permettre l'égalité des sexes et des désirs? Vers quel-les professionnel-les se tourner?

Observons nos pratiques

› Comment répondons-nous aux questions

• sur le corps, les relations affectives,
• amoureuses, la sexualité ?

• › Qu'observons-nous concernant
• les relations garçons-filles, ou entre garçons,
• ou entre filles?

• › Entendons-nous des remarques sexistes,
• homophobes, lesbophobes ?

• › Comment réagissons-nous ?

• ➔ L'éducation à la vie affective et sexuelle
• n'est pas forcément au « programme » des
• encadrant-es de la communauté éducative
• qui n'y sont peut-être pas d'ailleurs formé-es.
• Mais ils et elles peuvent être confronté-es
• à des questions, des remarques ou des
• comportements, de la part de jeunes,
• qui expriment un besoin d'informations
• ou un défi.

• Entre collègues, nous pouvons faire le point

des expériences professionnelles déjà vécues et des réponses qui ont été apportées. Un cadre de conduite peut être élaboré pour répondre aux différentes situations et en prenant en compte le rôle précis de chaque professionnel-le, selon ses fonctions et compétences.

Nous ne pouvons, en tant qu'adultes d'une

communauté éducative, ignorer les questionnements des jeunes, *a fortiori* si surgissent des remarques dévalorisantes, méprisantes, agressives, pour un sexe ou concernant une orientation sexuelle.

Dans un cadre éducatif d'apprentissage de l'altérité et des valeurs communes, c'est ensemble que l'équipe éducative doit mettre en place une stratégie globale d'action.

Faisons le point de nos connaissances et de nos ressources

➤ **Avons-nous les informations nécessaires :**

- pour comprendre ?
- pour répondre aux questions sur les sexualités ?

➤ **Savons-nous :**

- où nous renseigner ?
- où orienter les jeunes ?

➤ **Connaissons-nous les lieux ressources ?**

➤ **Avons-nous des brochures, des guides à distribuer aux jeunes ?**

➤ L'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées (circulaire en date du 17 février 2003) doit faire l'objet de trois séances annuelles, pour répondre à des questions de santé publique (grossesses précoces non désirées, infections sexuellement transmissibles, dont le VIH /sida), mais aussi à des problématiques concernant les relations entre garçons et filles, les violences sexuelles,

la pornographie, la lutte contre les préjugés sexistes ou homophobes. Dans les établissements scolaires, le service médico-social accueille, informe, oriente.

Les professionnel-les encadrant des jeunes ont besoin de connaître les informations de base, en matière de sexualité, contraception, IVG, ainsi que les lois y afférant. Ils et elles seront aussi en mesure d'indiquer les ressources existantes (brochures, sites, téléphones) et d'orienter vers les structures adéquates compétentes. Ils peuvent les faire connaître aux jeunes et leur apprendre à les utiliser.

Les filles et les garçons doivent avoir un accès égal à l'information : la prévention et la responsabilité doivent être partagées.

Il est aussi important d'ouvrir la réflexion sur les relations, qu'elles soient affectives, amoureuses ou sexuelles, pour construire des attitudes de respect mutuel, la mixité, l'égalité des sexes et des sexualités. Nous pouvons aussi solliciter des professionnel-les formé-es à une démarche éducative de sensibilisation aux relations, fondées sur l'estime de soi, l'acceptation des différences, la responsabilité et le respect de la loi.

Chaque professionnel-le a ses propres compétences et champs d'intervention. Chaque jeune, quelle que soit sa situation géographique, financière, psychologique, quel que soit son sexe, a accès à des structures pouvant répondre à ses questions en toute confidentialité et en assurant un suivi.

Ouvrons le champ des pos- sibles aux enfants et aux ado- lescent-es

› Comment aider à reconnaître ses désirs, ses sentiments ?

› Comment favoriser la compréhension de l'autre, différent et égal ?

› Comment promouvoir des rapports égaux ?

1) Faisons prendre conscience des stéréotypes de sexe

➔ Les pistes d'action proposées tout au long de ce guide abordent la question des modèles sociaux dominants des hommes et des femmes, des relations entre les sexes ou dans les groupes de sexe, par l'exercice de l'esprit critique sur ses propres représentations et celles qui sont véhiculées par les différents médias.

Mettre en question les stéréotypes permet de faire évoluer les représentations et d'élargir les choix possibles. Les types de relations, les rôles de sexe, les sexualités peuvent être pluriels.

2) Favorisons la parole, instaurons un espace de dialogue

➔ L'objectif est de favoriser la construction de soi et la compréhension de l'autre, dans le respect de la loi et de la sphère intime de chacun-e.


Plusieurs thématiques liées aux relations affectives ou amoureuses ou sexuelles peuvent être abordées pour susciter la réflexion : l'amitié, la solidarité, la jalousie, la rumeur, l'orientation sexuelle, le rôle du groupe...

On peut s'appuyer sur des livres, sur des vidéos, un spectacle, ainsi que sur des outils déjà testés.

Nous pouvons aussi faire appel à des professionnel·les ayant une expertise sur le sujet.

Bref, échanger, débattre, imaginer, préparer le futur en invitant les enfants et les adolescent-es à se construire par et dans des relations, amicales, amoureuses ou sexuelles, qui développent leur confiance en soi et le respect de l'autre, pour étayer la liberté des choix.

DES RES- SOURCES



➤ Numéros utiles

- **Écoute Sexualité Contraception** : 0800 803 803
- **Fil Santé Jeunes** : 0800 235 236 (anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7jours/7 de 8h à minuit)
- **Info Contraception** : 0 825 089 090
- **Mouvement Français pour le Planning Familial** : 01 48 07 29 10
- **SIDA Info Service** : 0 800 840 800
- **SOS VIOL** : 08 00 05 95 95
- **Permanence régionale CENTRE contraception - IVG - numéro vert** : 0800 881 904
- **SOS homophobie** : 0810 108 135 ou 0148064241

➤ Centres de planification

- **22 centres de planification et d'éducation familiale (CPEF)** de la mairie de Paris <http://www.paris.fr/> et <http://www.jeunes.paris.fr/>
- **Centres départementaux de planification** <http://www.planning-familial.org/>
- **Consultations de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG)** http://www.paris.fr/pratique/prevention/sida-hepatites-et-infections-sexuellement-transmissibles-ist/centres-de-depistage-anonyme-et-gratuit/rub_9545_stand_4551_port_23446
- **Pass' contraception** de la Région Île-de-France dans les établissements scolaires (élèves en classe de seconde ou niveau équivalent) <http://www.iledefrance.fr/>

7

Agir au quotidien

Vivre Ensemble sans Violence

Développer une culture de l'égalité implique, en toutes circonstances et en tous lieux, de refuser les préjugés, les discriminations, le sexisme, le racisme, le manque de respect aux autres et à l'autre sexe. Les violences sexistes et sexuelles, homophobes, lesbophobes ou transphobes constituent aujourd'hui encore dans notre société un instrument de domination fréquent d'un sexe sur l'autre et un frein majeur à l'égalité. Longtemps tues, longtemps tolérées, elles peuvent ne pas être identifiées en tant que telles et rester minorées, voire occultées, par négligence, par honte ou par peur.

L'éducation dans la mixité et l'égalité impose aux professionnel·les de la communauté éducative d'agir activement pour la prévention des violences, de les repérer et les faire repérer aux plus jeunes et d'y apporter une réponse.

› **Comment agir avec détermination et justesse ?**

› **Comment éduquer les filles et les garçons au respect mutuel ?**



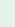
ÉTAT DE LA QUES- TION

Les violences basées sur le **genre** ♀, c'est-à-dire liées à des rapports inégalitaires entre les sexes, ont été révélées dans les années 1970 grâce aux associations féministes de défense des droits des femmes. Leurs analyses et expériences ont montré que les violences constituent un frein puissant à l'autonomisation et à l'égalité en exerçant directement sur les femmes visées et de manière indirecte par la peur et la menace sur toutes les autres, un contrôle sur leur corps et leur liberté. Depuis, les organismes internationaux ont défini la violence et incité les États à mener des études et des politiques pour éradiquer la violence et prendre en charge les victimes.

Qu'appelle-t-on «violences de genre»?

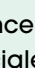
➔ Dans sa Déclaration sur l'Élimination de la violence contre les femmes de 1993, l'Organisation des Nations-Unies définit ainsi ces violences : «La violence faite aux femmes désigne tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des dommages

ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.»

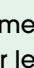
Les violences de **genre**  peuvent s'exercer à l'encontre de toutes les femmes, quel que soit leur âge, leur milieu social, leur niveau d'études, leur orientation sexuelle. Elles peuvent s'exercer aussi sur les hommes pour les contraindre à se conformer à un modèle machiste. Commises dans les sphères publique ou privée, elles prennent différentes formes : verbales, physiques, psychologiques, économiques, administratives, sexuelles. Elles se manifestent à travers des paroles, des comportements, des actes, qui portent atteinte à l'intégrité physique ou psychique. Elles peuvent avoir des conséquences graves sur la santé, la confiance en soi, le sentiment de sécurité, le travail, la vie privée, les relations sociales, sans oublier leur impact sur les enfants quand ils sont témoins de violences intrafamiliales. Les victimes réagissent à la violence, même si elles ne saisissent pas forcément les pouvoirs publics. Elles éprouvent de la honte, de la culpabilité ou de la peur en ripostant à l'agresseur, en se confiant à l'entourage, en mettant en place des stratégies d'évitement ou de protection.

Les violences sont liées aux rapports de force entre les sexes et sont alimentées par les stéréotypes liés au sexe. Elles visent à maintenir un rapport de domination.

Les violences en France

 Selon l'*Enquête nationale sur les violences envers les femmes* (ENVEFF, 2000) première opération scientifique pour mesurer leur ampleur, les violences sont une réalité fréquente, très peu dénoncée, touchant tous les milieux sociaux. Les violences psychologiques sont les plus fréquentes et les jeunes femmes de 20 à 24 ans déclarent davantage de violences.

Les violences touchent aussi les jeunes

 On ne dispose pas de données nationales concernant les moins de 18 ans. Néanmoins, grâce à l'enquête *Contexte de la Sexualité en France* (CSF, 2006), on sait que, dans toutes les générations interrogées, les personnes indiquent que des premiers rapports forcés ou tentatives de rapports forcés se produisent majoritairement avant 18 ans.

Selon l'enquête *Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire* (SIVIS, 2010-2011), les garçons, plus impliqués dans les faits de violence en tant qu'auteurs et victimes, subissent davantage de violences physiques, les filles davantage de violences à caractère sexuel et verbal. Un incident grave sur dix est à caractère raciste, sexiste ou homophobe.

Les violences verbales et psychologiques liées au sexe se caractérisent par des insultes, injures, humiliations et menaces, des remarques qui font allusion

— au physique, à la sexualité réelle ou supposée, à l'intimité, à la réputation. L'objectif est de rabaisser et contrôler l'autre, pour instaurer un rapport de force.

— Sous couvert d'amour ou de jalousie, des violences peuvent s'exercer sur le ou la partenaire, en contrôlant ses sorties et fréquentations, sa tenue vestimentaire ou son portable, en le ou la dénigrant, voire en imposant des actes sexuels, etc.

— Les jeunes peuvent être également victimes de mutilations sexuelles et de mariages forcés. Selon l'enquête *Excision Handicap* (ExH, 2007), 53 000 femmes adultes en France seraient excisées. L'enquête *Trajectoires et Origines* (TEO, 2010) a tenté de repérer les cas de mariage non consenti, initié par le conjoint ou la famille mais accepté du fait de pressions d'ordre psychologique, social ou physique. Cela concerne 2% d'immigrées de 16-30 ans et 1% de filles d'immigrés de 26-30 ans. Les immigrées originaires des pays comme la Turquie, le Maghreb et l'Afrique sahélienne, sont les premières concernées par les mariages non consentis.

— Que faire ? Prévenir !

— ➔ Les violences faites aux femmes sont une atteinte à la dignité et sont condamnées par la loi ; elles ne peuvent être tolérées. Celles et ceux qui ont pour mission d'éduquer et d'accompagner doivent être extrêmement vigilant-e-s quant au repérage et à la dénonciation de ces violences. Ils doivent mettre en place des apprentissages spécifiques, mais aussi l'apprentissage du vivre-ensemble, dans la mixité et dans l'égalité de toutes et tous. Les intervenant-es ont à exercer leur vigilance pour réguler les relations entre enfants ou adolescent-es, entre filles et garçons, en rappelant les valeurs de dignité et de respect, mais aussi les lois. Ils doivent être aussi en mesure d'écouter et d'orienter, si nécessaire. Leurs pratiques peuvent contribuer à prévenir la violence en luttant contre les stéréotypes.

— Que dit la loi ?

— ➔ Viol

— «*Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise*». Le viol est puni d'une peine de quinze ans de réclusion criminelle. (article 222-23 du Code pénal)

— ➔ Agression sexuelle

— «*Toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise*» est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. (article 222-22 du Code pénal)

— *Le viol et les autres agressions sexuelles sont constitués, quelle que soit*

la nature des relations existant entre l'agresseur et sa victime, y compris s'ils sont unis par les liens du mariage (Loi du 9 juillet 2010 - art. 36)

Harcèlement sexuel

«Le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.» Les faits sont punis de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende. (Article 222-33 du Code pénal)

Injure

Dans le cadre privé, l'injure relève de la contravention de 1ère classe soit 38€ d'amende. Lorsque l'injure est à caractère sexiste, raciste, il s'agit alors d'une contravention de 4ème classe soit 750€ d'amende.

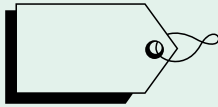
Discrimination

La loi définit ainsi la discrimination selon l'article 1er de la loi du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations, modifié par la loi du 6 août 2012 - art. 4 :

«Constitue une discrimination directe la situation dans laquelle, sur le fondement de son appartenance ou de sa non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race, sa religion, ses convictions, son âge, son handicap, son orientation ou identité sexuelle ou son sexe, une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre ne l'est, ne l'a été ou ne l'aura été dans une situation comparable. Constitue une discrimination indirecte une disposition, un critère ou une pratique neutre en apparence, mais susceptible d'entraîner, pour l'un des motifs mentionnés au premier alinéa, un désavantage particulier pour des personnes par rapport à d'autres personnes, à moins que cette disposition, ce critère ou cette pratique ne soit objectivement justifié par un but légitime et que les moyens pour réaliser ce but ne soient nécessaires et appropriés.» (Voir : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000018877783>)

Violences racistes

L'article 132-76 du code pénal réprime les violences physiques commises envers une personne en raison de son appartenance, vraie ou supposée, à une nation, une ethnie, une race ou une religion déterminée. L'auteur encourt jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 euros d'amende.



RÉFÉRENCES

➔ Enquêtes, études....

➤ Note d'information 11-13, Actes de violence recensés dans les établissements publics du second degré en 2010-2011, DEPP, Ministère de l'Education nationale. http://media.education.gouv.fr/file/2011/48/6/DEPP-NI-2011-13-actes-violence-etablissements-publics-second-degre-2010-2011_197486.pdf

➤ Armelle Andro, Marie Lesclingand, Emmanuelle Cambois, Les mutilations sexuelles féminines en France, premiers résultats, Fiche d'actualité, INED, 2009. www.ined.fr/fr/tout_savoir_population/fiches_actualite/mutilations_sexuelles_feminines_france/

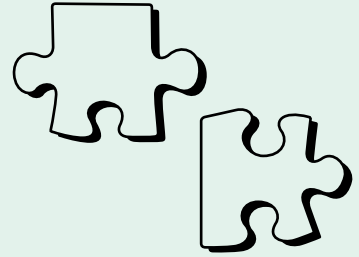
➤ Nathalie Bajos, Michel Bozon, équipe CSF, «Les violences sexuelles en France : quand la parole se libère», *Population et sociétés*, n°445, mai 2008, www.ined.fr/fichier/t_publication/1359/publi_pdf1_pop_soc445.pdf

➤ Conseil général de Seine Saint-Denis, *Enquête sur les comportements sexistes et les violences envers les jeunes filles* www.memoiretraumatique.org/assets/files/Documents-pdf/CSVF_Enquete-sur-les-comportements-sexistes-et-les-violences-envers-les-jeunes-filles.pdf

➤ Christelle Hamel, «Immigrées et filles d'immigrés : le recul des mariages forcés», *Population et sociétés*, n°479, juin 2011, www.ined.fr/fichier/t_publication/1541/publi_pdf1_479.pdf

➤ Maryse Jaspard, *Les violences envers les femmes*, La Découverte, 2011

PISTES D'AC- TION



Veiller au respect mutuel est une mission au quotidien, transversale à toutes les activités et dans «l'entre-deux» des activités. Ce respect est nécessaire, non seulement pour que les activités se déroulent dans de bonnes conditions, mais aussi pour qu'elles fonctionnent dans la mixité égalitaire. Les encadrant-es peuvent aussi être confident-es de violences. Trois axes sont à prendre en compte : prévenir /repérer/agir.

Observons nos pratiques

- > Avons-nous été témoins de violences ?
- > Avons-nous été confident-es de tels faits ?
- > Comment réagissons-nous ?
- > Quelles sont les difficultés rencontrées ?

➔ Les encadrant-es ne sont pas forcément formée-s à la question des violences.
 · C'est une question douloureuse qui
 · provoque, selon les personnes et leur vécu,
 · de la peur, de la colère, de la honte,
 · de la culpabilité.
 · Ne pas réagir revient à cautionner l'auteur-e,
 · à banaliser l'agression, à réduire au silence la
 · victime, à perpétuer le système de domination.
 · Le silence ne peut donc être la réponse.
 · Aucun comportement fondé sur la menace,
 · l'intimidation, le mépris n'est anodin et sans
 · conséquence.

➔ Entre collègues, nous pouvons faire le point des expériences professionnelles déjà vécues sur le sujet, des difficultés rencontrées -à titre personnel, collectif, institutionnel- et des réponses qui ont été apportées, ou non.

Dans un cadre éducatif, l'ensemble de l'équipe éducative se doit d'avoir une démarche commune.

Une stratégie d'action peut être élaborée en s'appuyant sur les cadres légal et institutionnel, en distinguant les degrés de gravité, les niveaux d'intervention et en prenant en compte le rôle précis de chaque professionnel-le, selon ses fonctions et compétences.

Faisons le point

de nos connaissances et de nos ressources

- Avons-nous les informations nécessaires pour comprendre et repérer des situations de violences ?
- Avons-nous les informations nécessaires pour répondre aux questions posées ?
- Connaissons-nous les ressources vers lesquelles orienter les jeunes ?
- Avons-nous des brochures, des guides à distribuer ?

➔ Après avoir fait le point entre collègues, les encadrant-es peuvent envisager de constituer une documentation, de suivre une sensibilisation à la question des violences, pour comprendre les violences de genre, pour savoir la marche à suivre et être en mesure d'orienter efficacement les jeunes.

En cas de révélation, l'encadrant-e ne doit pas rester seul-e. Voici la marche à suivre :

1) Soyons disponible pour écouter et rassurer :

«tu as bien fait d'en parler»; «tu ne vas pas rester seul-e, tu seras aidé-e». Souvent, l'enfant demande à l'adulte de garder le secret sur ses révélations.

2) Expliquons-lui l'obligation d'agir

et donc l'impossibilité pour nous de garder le secret.

3) Parlons-en à notre hiérarchie et avec nos collègues

4) Appelons le 119

(Numéro d'appel gratuit 24h/24), Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger. Sa mission : être à l'écoute, procéder à une évaluation des informations, puis les transmettre à la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP), lorsqu'une évaluation de la situation est nécessaire. Appelons la CRIP 75 : 01 53 46 85 73/74.

Chaque professionnel-le a ses propres compétences et champs d'intervention. S'il est nécessaire pour chacun-e de repérer la violence et d'y apporter une première réponse, il convient de diriger les enfants et les jeunes vers les structures compétentes correspondant à leurs besoins.

Pour prévenir la violence sexiste et sexuelle, favorisons l'échange

› Quelles sont les sources des violences et des discriminations fondées sur le sexe ou l'orientation sexuelle ?

› Est-il possible de prévenir la violence ?

1) Faisons prendre conscience des stéréotypes de sexe

➔ Les encadrant-es peuvent ouvrir la réflexion sur les préjugés sexistes qui prescrivent ce que doit être une « vraie fille », ou un « vrai garçon » et ce que doivent être les relations entre les filles et les garçons.

Les activités proposées tout au long de ce

guide - à propos de la publicité, des films, de la littérature de jeunesse - permettent d'aborder la question des modèles sociaux dominants des hommes et des femmes, en exerçant un esprit critique sur ses représentations et celles qui sont véhiculées par les différents médias. Prendre conscience des stéréotypes permet de prendre de la distance et de découvrir d'autres choix de vie possibles.

2) Engageons le dialogue

➔ Pour travailler la compréhension de l'autre, dans le respect et le cadre de la loi, plusieurs thématiques peuvent être abordées : apprendre à être soi, respecter les différences, comprendre le rôle du groupe... Les débats sont l'occasion de confronter les points de vue et d'enrichir sa vision du monde. Ils sont aussi l'occasion de rappeler les obligations légales et les règles du vivre ensemble. Des outils d'animation déjà expérimentés sont disponibles.


3) Abordons spécifiquement la question de la violence de genre

➔ Tous les professionnel-les ne sont pas à même d'aborder la question des violences, qui peut déboucher sur des révélations. Il faut alors plutôt faire intervenir des spécialistes de la question, qui travaillent à la prise de conscience des différents types de violences et de leurs conséquences sur la victime, en s'appuyant sur des outils variés : des jeux de rôle, du théâtre, des films...

N'hésitons pas à faire participer les jeunes à différents concours qui peuvent exister et qui les amènent à travailler la thématique à partir de leurs médias.

Pour préparer un futur sans violence de genre, filles et garçons peuvent être invité-es à s'exprimer sur la violence et à faire évoluer leurs représentations sur les rapports sociaux de sexe.

DES RES- SOURCES



➔ Des numéros verts

- **Allô Enfance en danger** : 119 - 24/24
- **Collectif féministe contre le viol - SOS Viols femmes informations - 0 800 05 95 95**
- **Fil Santé Jeunes** : 32 24 - 7j/7j de 8h à 24h
- **Jeunes Violences Écoute** : 0 800 20 22 23 - www.jeunesviolencesecoute.fr
- **Violences Conjugales Info** : 3919 (appel gratuit d'un téléphone fixe)

➔ Des associations

- **Agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté (ADRIC)** :
<http://www.adric.eu/>
- **Fédération nationale groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles féminines et des mariages forcés (GAMS)** <http://www.federationgams.org/>
- **Femmes Informations Liaisons Fil actions - Niveaux collèges et lycées**
http://www.filactions.org/site/?_p=accueil
- **«Je, tu, il»** <http://www.jetuil.asso.fr/>
- **Mouvement français pour le planning familial (MFPF)** : www.planning-familial.org

› **Pulsart** : <http://www.pulsart.org/>

› **Voix de femmes** : 01 30 31 55 76 : <http://www.association-voixdefemmes.fr/>

➔ Brochures et sites pour les jeunes

› **Mariages forcés** : vous avez le droit de dire non (à partir du collège) Demandez la au 3975 et sur www.paris.fr

› **«Aime sans violence»** (quizz, brochure à commander) : www.ainesansviolence.be

➔ Des outils

› **Filles et garçons à l'école, Clichés en tous genre**, guide pédagogique à l'usage des équipes éducatives, l'académie de Clermont-Ferrand. Téléchargeable : [http://www.ac-clermont.fr/Rubrique l'orientation/égalité des chances/égalité-mixité](http://www.ac-clermont.fr/Rubrique%20l'orientation%20égalité%20des%20chances%20égalité-mixité)

› **Filles, garçons, entre nous on change quoi?**- niveau collège et lycée. <http://www.mouvementdunid.org/Filles-Garcons-Entre-nous-on>

› **LUCIDE, ensemble contre toutes les discriminations**, «Jeunes et Genre» du projet LUCIDE (Lutter Contre les Inégalités et toutes les Discriminations Ensemble).<http://www.lucide-contre-toutes-les-discriminations.org/index.php?page=/article&id=37&rub=sante>.

› **Les vidéos de** : Pour qu'elle revienne : <http://egalitefemmeshommes.fr/>

› **Prévention de la violence sexiste dans les relations filles-garçons**. Adaptation du pro-gramme québécois VIRAJ (Prévention de la Violence dans les Relations Amoureuses des Jeunes) http://teledébout.org/uploads/videos/virajfrance_document.pdf

› **Vidéos Ciné-égalité** - Niveau collègue <http://www.jeunes.paris.fr/cine-egalite-visionnez-les-trois-vidéos-laureates-du-concours>

› **FIT, 1 toit pour elle** - Niveau jeunes adultes
Vidéo *J'aime pas que tu me fasses peur*. Pour voir la vidéo : <http://www.youtube.com/watch?>
et consulter le site : www.associationfit.org


› **Livret d'accompagnement des courts métrages contre l'homophobie**, <http://www.inpes.sante.fr/>

➔ Des guides

› **Enfant en danger**, Procédures à suivre lorsqu'un enfant est en danger. Infos au 3975 et sur [Paris.fr](http://www.paris.fr)

› **Comportements sexistes et violences sexuelles : prévenir, repérer, agir**, DESCO et Service des droits des femmes. <http://eduscol.education.fr/pid23262-cid53898/-comportements-sexistes-violences-sexuelles-brochure.html>

**POUR
NE
PAS
CONCLU-
RE**

 Au cours de ces pages, nous avons souhaité faire prendre conscience que la socialisation sexuée qui, comme nous le constatons, se traduit par des pratiques, des compétences, des goûts, des attachements différenciés, est une construction sociale. Elle s'élabore progressivement, le plus souvent à notre insu, dans le quotidien le plus banal.

Etre fille ou garçon ne relève pas de dispositions naturelles, cela s'apprend donc en fonction des normes de la société dans laquelle on vit. Mais ce n'est pas non plus un conditionnement irrémédiable. Tout au long de leur enfance et de leur jeunesse, filles et garçons ont de multiples occasions de tester et d'expérimenter le genre au travers d'activités scolaires et extra-scolaires menées, dans les divers échanges, avec leurs pairs et les adultes, dans la confrontation des représentations et des modèles.

Si de la ségrégation sexuée et des inégalités entre sexes peuvent se construire, nous pouvons aussi apprendre à échapper aux rôles de sexe qui restreignent les potentialités et l'avenir et sont source de discriminations et d'exclusion. Autoriser des explorations, inviter à des découvertes, offrir des opportunités : n'est-ce pas l'objectif de toute mission éducative que d'intervenir dans la socialisation, d'élargir les choix et de permettre de dépasser les catégorisations et assignations sociales ?

Les professionnel-les de la communauté éducative sont des personnes d'influence et, par ce guide, nous avons souhaité les convaincre d'agir sur la socialisation sexuée en leur proposant des pistes d'action pour contribuer à lutter contre les inégalités, liées au sexe, à l'origine ou à la classe sociale, et à ouvrir le champ des possibles, en accord avec les idéaux d'égalité et de liberté •

ME
MEN
TO



OBLIGATIONS LÉGALES



Voici quelques textes fondamentaux qui consacrent le principe de l'égalité femmes/hommes

I - Constitution du 27 octobre 1946

Préambule : «...la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme...»

➔ Article 1^{er} :

«La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales...»

II - Système éducatif français

a) Code de l'éducation

➔ L'égalité des filles et des garçons constitue une obligation légale et une mission fondamentale pour l'éducation nationale.

Code de l'éducation Article L121-1 Modifié par la loi n°2010-121 du 8 février 2010 - art. 3
«Les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur sont chargés de transmettre et de faire acquérir connaissances et méthodes de travail. Ils contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. Ils concourent à l'éducation à la responsabilité civique et participent à la prévention de la délinquance. Ils assurent

une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte. Ils dispensent une formation adaptée dans ses contenus et ses méthodes aux évolutions économiques, sociales et culturelles du pays et de son environnement européen et international. Cette formation peut comprendre un enseignement, à tous les niveaux, de langues et cultures régionales. Les enseignements artistiques ainsi que l'éducation physique et sportive concourent directement à la formation de tous les élèves. Dans l'enseignement supérieur, des activités physiques et sportives sont proposées aux étudiants. Les écoles, les collèges et les lycées assurent une mission d'information sur les violences et une éducation à la sexualité.»

> Voir le site Eduscol, portail national des professionnels de l'éducation <http://eduscol.education.fr/cid46856/egalite-filles-garcons.html>

b) Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif signée pour la période 2000-2011

➔ Elle réaffirme la nécessité de développer une approche globale dans la démarche éducative, notamment dans le cadre de l'orientation et de l'éducation à l'égalité des sexes. La convention dégage trois grands axes de travail :

- améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des filles et des garçons pour une meilleure insertion dans l'emploi.
- assurer auprès des jeunes une éducation à l'égalité entre les sexes et mettre en œuvre des actions de prévention des comportements et violences sexistes.
- intégrer l'égalité entre les sexes dans les pratiques professionnelles et pédagogiques des actrices et des acteurs du système éducatif.

> Voir le site Eduscol, portail national des professionnels de l'éducation <http://eduscol.education.fr/pid23262-cid55235/convention-interministerielle.html>

> Consulter la brochure *Filles et garçons : sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur* <http://eduscol.education.fr/cid46856/egalite-filles-garcons.html>

III- Textes internationaux

La convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989.

Entrée en vigueur le 2 septembre 1990.

 **Article 2 :**

«1. Les États parties s'engagent à respecter les droits qui sont énoncés dans la présente Convention et à les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation.»

 **Article 29 :**

«1. Les États parties conviennent que l'éducation de l'enfant doit viser à :

- a) Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités.
- b) Inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies.
- d) Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone ;
- e) Inculquer à l'enfant le respect du milieu naturel»

> Voir le site du Haut Commissariat des Nations Unies <http://www2.ohchr.org/french/law/crc.htm>

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée le 18 décembre 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies, entrée en vigueur en tant que traité international le 3 septembre 1981 après avoir été ratifiée par 20 pays.

 **Article 3 :**

«Les États parties prennent dans tous les domaines, notamment dans les domaines politique, social, économique et culturel, toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour assurer le plein développement et le

CONCEPTS- CLÉS



Voici la définition des mots en gras dans le texte du guide 🔍

➡ DIFFÉRENCE

Nous sommes tous et toutes différent-es, par des traits physiques, culturels, de caractère, d'origine, etc. Toute société peut établir une hiérarchie à partir de différences observées en fonction du système de ses règles et valeurs. La hiérarchisation des différences induit discriminations (différences de traitement) et inégalités (différences de situation).

➡ DISCRIMINATION

Une discrimination est une différence de traitement fondée sur un critère illégitime et donc prohibé par la loi : l'appartenance ou de la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race, la religion, les convictions, l'âge, le handicap, l'orientation ou identité sexuelle ou le sexe. Les discriminations produisent des inégalités, mais les inégalités entre les sexes sont liées également à la socialisation différenciée entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes, et aux préjugés.

➡ ÉGALITÉ

L'égalité est un des fondements de toute démocratie. Selon la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits » (article 1). L'égalité de droits affirmée dans les lois - égalité formelle - ne se traduit pas toujours par une égalité de traitement au niveau de la vie quotidienne - égalité réelle.

➡ INÉGALITÉ

Il y a inégalité « quand un individu ou une population détient des ressources, a accès à certains biens ou services, à certaines pratiques. Ces ressources, biens, services ou pratiques doivent pouvoir être classés sur une échelle hiérarchique. » (Observatoire des Inégalités). Les principales inégalités en défaveur des femmes en France concernent la sphère professionnelle (salaires, emplois, précarité, chômage, conditions de travail, accès aux responsabilités), la sphère politique (accès aux responsabilités), la sphère privée (charges domestiques, violences subies). En revanche l'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes.

GENRE

Le genre est un rapport social qui construit socialement et culturellement la différence des sexes et divise l'humanité en deux moitiés inégales. Le système de genre est l'ensemble des normes, croyances, pratiques, connaissances qui construisent socialement et culturellement la différence des sexes et organisent de manière inégalitaire et hiérarchique les rapports entre les hommes et les femmes.

HÉTÉROSEXISME

L'hétérosexisme est une idéologie qui fait de l'hétérosexualité la norme, le modèle de la sexualité.

HOMOPHOBIE/ LESBOPHOBIE

L'homophobie et la lesbophobie désignent les manifestations de mépris, de rejet et de haine envers des personnes, des pratiques ou des représentations homosexuelles ou supposées l'être. Est homophobe ou lesbophobe toute organisation ou tout individu rejetant l'homosexualité et les homosexuel-les, et ne leur reconnaissant pas les mêmes droits qu'aux hétérosexuel-les.

LAÏCITÉ

La laïcité est le principe de séparation de l'Église et de l'État, instauré par la loi 1905.

MIXITÉ

La mixité est le fait d'intégrer des personnes des deux sexes. Mais mixité n'est pas synonyme d'égalité, par exemple si les deux sexes ne sont pas à parité ou s'ils coexistent sans interagir ou s'ils ne sont pas traités également.

NORMES DE SEXE

Par les normes de sexe, de féminité et de masculinité construites par la société, les femmes comme les hommes se voient assigner, imposer des qualités, comportements, attitudes, vêtements, coiffures, manières d'être, territoires, sexualités qui les enferment dans des rôles pré-établis.

PARITÉ

La parité est le principe de représentation de chaque sexe en nombre égal. La parité n'implique pas l'égalité. Par des lois successives, l'article 1er de la Constitution est complété par un alinéa ainsi rédigé : « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. »

PATRIARCAT

Le patriarcat est un système de subordination des femmes par la domination du père sur les autres hommes de la famille.

PRÉJUGÉS

Les préjugés sont des sentiments, attitudes, idées préconçues le plus souvent négatifs, défavorables, à l'égard de certaines catégories de personnes.

RACISME

Le racisme est une idéologie, qui postule l'existence de races humaines et leur hiérarchisation, entraînant des attitudes dévalorisantes et discriminatoires.

La discrimination raciste et les violences à caractère raciste sont réprimées par la loi.

RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE

Le rapport social de sexe est l'un des quatre rapports sociaux fondamentaux, avec la classe sociale, l'âge, l'origine. Les rapports sociaux sont interdépendants, antagoniques et hiérarchisés, variables selon les époques et les espaces. Ils se recomposent sans cesse.

REPRÉSENTATIONS SOCIALES

Les représentations sont un mode de connaissance et un outil pour s'ajuster au monde, mais aussi un guide pour l'action et la communication, à l'interface du social et du psychique. La représentation n'est pas le reflet de l'état de la réalité. Elle « donne à voir » une mise en forme, voire une mise en ordre de la réalité.

RÔLES DE SEXE

Les rôles de sexe renvoient à ces constructions sociales que sont « la féminité » et « la masculinité ». Nous sommes tous et toutes incité-es à incarner ces rôles dès notre plus jeune âge, puis tout au long de notre vie, de manière différenciée. Ces rôles constituent des injonctions à ne pas transgresser, afin d'être reconnu-e en tant que « vraie » femme ou « vrai » homme.

SEXE

Le sexe est traditionnellement considéré comme une « donnée biologique » qui sépare le « genre humain » en deux catégories bien distinctes : les hommes et les femmes. Des études remettent en cause cette vision biologiste et figée, bicatégorisante. Le sexe est lui aussi socialement et culturellement construit. Le sexe reste la première catégorisation sociale, à partir de laquelle sont classés les individus.

SEXISME

Le sexisme, forgé sur le terme « racisme », désigne les attitudes dévalorisantes et discriminatoires envers un sexe.

SOCIALISATION

La socialisation est le processus au cours duquel un individu tout au long de sa vie intériorise les normes et les valeurs de la société à laquelle il appartient et l'intègre à sa personnalité pour s'adapter à son environnement.

La socialisation est différentielle entre les sexes ou sexuée quand ce processus traite différemment les enfants selon leur sexe.

STÉRÉOTYPE

Les stéréotypes, omniprésents, sont des représentations simplifiées, déformées, rigides, normatives, qui aident à classer l'information. Ils deviennent négatifs quand ils enferment l'autre dans une identité, c'est-à-dire l'essentialisent. Les stéréotypes peuvent servir de justification aux inégalités.

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

« La violence faite aux femmes désigne tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des dommages ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. » (Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes de l'Organisation des Nations Unies en 1993).

DATES MAJEURES

en matière d'égalité des sexes

en France

1

1836

>
Ordonnance
du 23 juin
organisant
l'enseignement
primaire pour
les filles.

1880

>
Loi
du 21 décembre
«Camille Sée»
organisant
l'enseignement
public secondaire
de jeunes filles.

1882

>
Loi «Jules Ferry»
instaurant
l'obligation
d'instruction
et de laïcité de
l'enseignement
primaire pour les
garçons
et les filles.

1924

>
Décret
du 25 mars
rendant les
programmes de
l'enseignement
secondaire ainsi
que le baccalau-
réat identiques
pour les filles
et les garçons.

1975

>
Loi du 17 janvier, «loi Veil»,
autorisant l'Interruption
Volontaire de Grossesse pour une
période probatoire de 5 ans.
Vote définitif le 31 décembre
1979, «loi Pelletier».
Loi du 11 juillet instaurant
le divorce par consentement
mutuel.

1976

>
Décret
du 28 décembre
rendant la mixité
obligatoire pour
tous les établis-
sements d'ensei-
gnements
primaires
et secondaires.

1980

>
Loi du 17 juillet
prolongeant
le congé
de maternité
à 16 semaines
et interdisant
le licenciement
des femmes
enceintes.

Nous avons sélectionné quelques dates majeures dans la construction des droits des femmes, en France.

➔ éducation

➔ vie personnelle

➔ vie professionnelle

	1965		
	>		
1944	Loi du 13 juillet, autorisant les femmes mariées à gérer leurs biens propres et mener une activité professionnelle sans autorisation de leur mari.	1967	1972
>		>	>
Ordonnance du 21 avril permettant aux femmes de voter et d'être éligibles.		Loi du 28 décembre, «loi Neuwirth» autorisant la contraception. Décret d'application en 1972.	Loi du 22 décembre relative à l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes, «à travail égal, salaire égal».



1983	1985	1987
>	>	>
Loi du 13 juillet, «loi Roudy»; établissant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes; «Loi Lepors» prévoyant l'égalité professionnelle dans la fonction publique. Actualisées et complétées par la «loi Génisson» du 9 mai 2001 et la loi du 23 mars 2006.	Loi du 23 décembre établissant l'égalité des parents dans la gestion des biens de et des enfants. Notion de «chef de famille» de famille supprimée en 1982.	Loi du 22 juillet instaurant l'égalité des parents dans l'exercice de l'autorité parentale. En 1993 extension à l'égard de tous les enfants, quelle que soit la situation des parents, mariés, concubins, divorcés, séparés.

- ➔ éducation
- ➔ vie personnelle
- ➔ vie professionnelle

2000



Loi du 6 juin dite sur «la parité» relative à l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

En 2008, loi constitutionnelle du 23 juillet modifiant l'article 1er de la Constitution, désormais rédigé : «La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales».

2006



Loi du 4 avril fixant le même âge au mariage pour les hommes et les femmes, à 18 ans révolus.



2010



Loi du 9 juillet relative aux violences faites aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences sur les enfants créant une ordonnance de protection des victimes, en urgence, dans le cas de violences exercées au sein du couple ou pour des personnes menacées de mariage forcé.

2012



Loi du 6 août sur le harcèlement sexuel (1ère loi votée en 1992).

Pour plus de repères chronologiques, voir l'Observatoire de la parité entre les Femmes et les Hommes (OPFH) www.observatoire-parite.gouv.fr

PIONNIÈRES EN FRANCE



Définition : «(...) parfois au *fém.* Personne qui se lance la première dans une entreprise, qui ouvre la voie à d'autres dans un domaine inexploré. *Synonymes :* bâtisseur, créateur, fondateur, instaurateur, instigateur, précurseur, promoteur»
(Trésor de la Langue Française Informatisé)

➔ Nous avons choisi de mettre en exergue quelques femmes qui, dans *notre histoire la plus récente* (depuis 1945) ont fait avancer les droits des femmes. N'oublions pas que ces pionnières ont été précédées de beaucoup d'autres, en d'autres temps et d'autres lieux, car les droits sont à défendre continûment.

ANNÉES 40

1946 : Madeleine Braun, élue vice-présidente de l'Assemblée nationale

1947 : Germaine Poinso-Chapuis, première femme ministre, chargée de la Santé publique et de la population

ANNÉES 70

1972 : Marcelle Campana, première ambassadrice

1973 : Jacqueline de Romilly, première professeure titulaire au Collège de France (créé en 1530)

1974 : Arlette Laguiller, première femme à briguer la présidence de la République

1979 : Yvonne Choquet-Bruhat, première femme élue membre de l'Académie des sciences, section «sciences mécanique»

ANNÉES 80

1980 : Marguerite Yourcenar, première femme élue à l'Académie française

1981 : Yvette Chassagne, première femme préfète du Loir-et-Cher. Elle fut première énarque en 1949, première femme sous-directrice au ministère des Finances en 1966 et première «conseillère-maître» à la Cour des comptes en 1979

1982 : Yvonne Brucker, première conductrice de métro en France

1983 : Simone Rozès, première Présidente de la Cour de cassation

ANNÉES 90

1991 : Edith Cresson, première «Première ministre»

1992 : Nicole Notat, première responsable nationale d'un syndicat (CFDT)

1995 : Marie Curie, première femme et seule femme honorée au Panthéon pour son mérite propre

1999 : Caroline Aigle, première femme pilote de chasse de l'armée de l'air française

ANNÉES 2000

2001 : Claudie Haigneré, première astronaute française et européenne à voler à bord de la Station spatiale internationale (ISS), ingénieure de bord n°1

2002 : Martine Monteil, première Directrice centrale de la police judiciaire

2005 : Maud Fontenoy, première navigatrice à la rame et en solitaire de l'océan pacifique

2007 : Anne-Sophie Pic, Cheffe de l'année selon le guide Michelin

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES À Paris, l'avenir se construit



CONTACT :

Observatoire de l'égalité
femmes-hommes

Secrétariat général – Mairie de Paris
4, rue Lobau – 75004 Paris
Tél. : 01 42 76 55 17
Courriel : observatoirefh.sg@paris.fr

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ :

L'Observatoire mobilise les acteurs et relie les réseaux : directions de la Ville, mairies d'arrondissements, pouvoirs publics et plus de 80 associations, pour faire avancer l'égalité femmes-hommes à Paris.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

› Responsable /

Lucile Bertin

› Chefs-ffes de projets /

Marc Dugowson,
Christine Guillemaut, Suzanne Robichon

› Chargées de mission /

Claudine Bernard, Jessica Marchetto

› Chargée de communication /

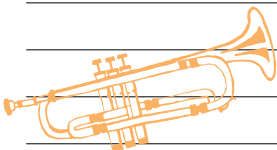
Françoise Bain

› Assistante /

Katarzyna Filipek

› Doctorante /

Marie-Sherley Valzema



GUIDE DE RESSOURCES POUR LES ACTIONS D'ÉDUCATION À L'ÉGALITÉ FILLES/GARÇONS

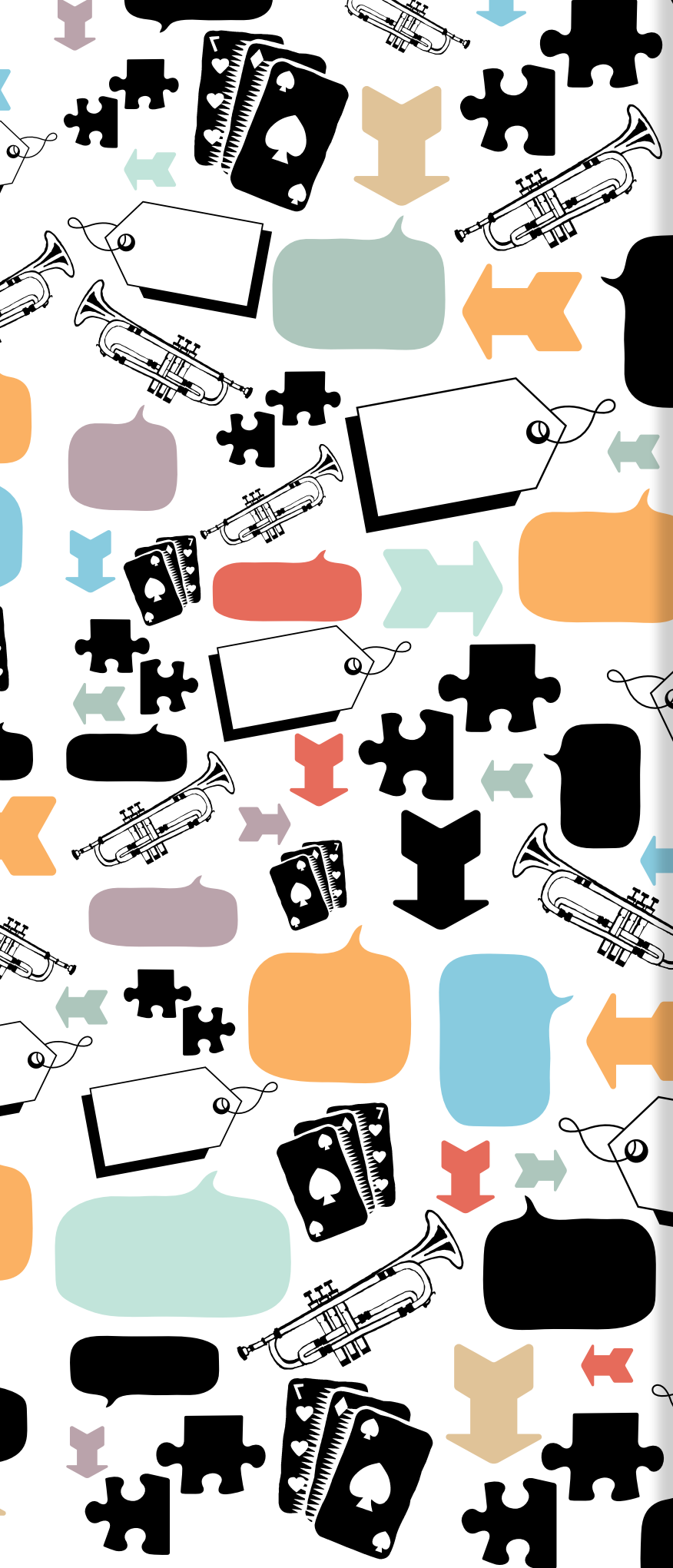
L'égalité réelle entre les filles et les garçons se construit tous les jours, dès le plus jeune âge et dans tous les lieux qui accueillent des enfants et des adolescent-es. Nous devons porter un regard neuf sur nos activités, notre façon de « faire » le quotidien.

Éduquer à l'égalité, c'est agir pour que les valeurs essentielles comme le respect, l'altérité, la tolérance..., ne restent pas des idéaux, des réalités virtuelles, ou pire, des mots vides de sens.

Destiné aux professionnel-les de la communauté éducative qui encadrent et accompagnent les enfants et les adolescent-es, ce guide est conçu comme une boîte à outils, riche, pratique et facile à utiliser. Vous y trouverez une synthèse d'études récentes, des activités déjà testées, des ressources pour bâtir un réseau, échanger et expérimenter.

Travailler ensemble à développer une culture de l'égalité est un enjeu pour notre démocratie et notre justice afin que toutes et tous puissent construire librement et sans exclusion leur avenir.

TOUTE L'INFO
au 3975 et
sur **PARIS.FR**




**CONCEPTION
GRAPHIQUE
ET
RÉALISATION**

A³

www.collectifa3.com
contact@collectifa3.com

IMPRIMERIE
Imprimerie Caractère
15000 - Aurillac

Décembre 2012
